L'ACTION POPULAIRE

Rédaction : L. C. FARLY — JOURNAL HEBDOMADAIRE — ADMINISTRATION : J. A. Roberge Phone 270

Vol. III, No 31. — JOLIETTE, 30 SEPTEMBRE. — DEUX SOUS LE NUMERO

Autour du Bonus Bourdon.

Deux industries similaires.-- Il faudra de l'argent et...-- Nos ouvriers ont droit d'avoir de l'ouvrage.

JOUONS CARTES SUR TABLE

Monsieur le propriétaire de "L'Action Populaire,

Cher Monsieur,

Mercredi, le 22 de ce mois, nos conseillers ont décidé de voter un bonus de $7,000 à M. L. A. Bourdon, ancien manufacturier de cigares à l'Epiphanie.

M. Bourdon est censé acheter l'ancienne manufacture Gervais et Cie, pour exploiter son commerce de cigares. Il s'engage à employer 100 mains régulièrement après 3 mois qu'il sera en opération, à acheter pour $50,000 de tabac et pour la seconde année à acheter pour $100,000 de tabac et à payer $35,000 de salaires.

Me permettrez- vous de dire qu'un bonus ne peut être accordé à deux industries similaires dans une ville, lorsque l'une n'en a pas.

Nous avons déjà à Joliette un citoyen qui fabrique les cigares et ne jouit d'aucun bonus.

Un autre argument qui me semble très fort contre ce bonus, c'est que les promoteurs n'ont pas les capitaux suffisants pour conduire cette entreprise.

Je n'ai absolument rien contre M. Bourdon, mais quand il s'agit de transactions financières, ce n'est pas une question de sentiments mais d'affaire et de piastres.

Les $50,000 de tabac que M. Bourdon prétend acheter, il faudra les payer, les $25,000 de salaire, la même chose, en plus il y a le coût de la manufacture, de l'installation.

Le commerce actuel de M Bourdon n'est pas le tiers assez considérable pour alimenter une telle entreprise.

Il ne peut compter uniquement sur ses affaires à venir pour prévoir à des dépenses aussi considérables. Le temps est plutôt à la baisse qu'à l'augmentation des affaires.

Mais on dira: nos ouvriers veulent de l'ouvrage.

Je serais le premier à chercher à leur en procurer, et je suis toujours surpris de voir un corps comme notre chambre de commerce se réveiller seulement lorsque trois ou quatre marchands craignent une augmentation des taux d'assurances, ou une concurrence étrangère à leur commerce. Il y aurait tant de travail à faire pour nos amicales des industries solides

Mais en attendant d'avoir autre chose que des organisation de parade ou encore à la disposition de deux ou trois amis, nous ne devons pas plus nous jeter à corps perdu sur des entreprises qui ne donnent absolument aucune garantie de succès.

D'autres industries peuvent se présenter, j'ai même entendu dire qu'une compagnie qui fait des affaires d'or veut venir à Joliette, sous peu pour agrandir son commerce et aura besoin d'un bonus.

Car le bonus Bourdon, c'est une bonne d'emprunt sera racontée de $7,000. Ce sera peut-être une raison de refuser ou de couper d'autres demandes.

Le montant ne m'effraie pas. Je trouverais un montant de $15,000 raisonnable à une industrie sérieuse qui pourrait réellement donner de l'ouvrage.

Les échevins n'ont aucune confiance dans l'affaire, paraitrait-il. C'est pour procurer de l'ouvrage qu'ils consentent à l'affaire. J'ai discuté la chose plus haut, il me semble qu'on devrait jouer cartes sur tables.

Joliette en pensera ce qu'elle voudra mais il ne sera peut-être pas mauvais qu'elle y pense deux fois.

Vous remerciant M. le directeur,

Je demeure

Un contribuable de Joliette.

LES HOMMES DE PROFESSION ET LES CULTIVATEURS

Les organisations agricoles et les professionnels. -- La dernière Exposition de Joliette. -- Le tour des Cultivateurs.

"Nous recevons la communication "suivante d'un cultivateur de cette ré"gion qui renferme des idées discu"tables mais que nous préférons pu"blier, car elles se généralisent beau"coup dans nos campagnes et il sem"ble temps de les discuter froide"ment, sans parti-pris.

"L'auteur de cette lettre, d'ailleur tout en travaillant pour son clocher, "avoue que l'instruction et l'éduca"tion sont indispensables à la gou"verne de la chose publique. Il sem"ble prétendre simplement que l'hom"me de profession n'est pas partout "indispensable. Il y a là bien des vé"rités que nombre de professionnels "seront les premiers à admettre.

Monsieur le propriétaire de L'Action Populaire, Joliette..

Cher Monsieur,

Voudriez vous me permettre de publier les remarques suivantes dans votre intéressant journal. Je doute qu'elles ne contenteront pas tout le monde, mais comme vous avez souvent affirmé votre désir d'aider la classe agricole j'espère que vous ne me refuserez pas.

Dans presque toutes nos organisations agricoles, nous avons l'habitude de confier la charge de sécrétaire à un notaire ou à un avocat, à un homme de profession quelconque. Or je crois que cette manière d'agir est souvent contre nos meilleurs intérêts.

Je comprends que dans les conseils de paroisses ou dans les commissions socalaires, l'homme de profession soit utile souvent nécessaire, mais je trouve que le fait de ne pouvoir s'en passer dans la moindre de nos organisations, est très regrettable.

Et voici pourquoi. Pour moi l'homme de profession est un homme instruit, d'une manière générale et surtout dans la loi. Comme je l'ai dit. dans certaines places, on a plus besoin de connaissances légales, mais vous prenez nos sociétés d'agriculture qui comptent comme directeurs et comme secrétaire, des hommes de profession. Je ne veux pas dire que ces personnes ne sont pas dévouées, mais qu'est-ce qu'un notaire, ou un avocat, ou un marchand connaissent en agriculture? Il n'y a pas qu'à copier un programme, recevoir l'argent et retirer son percentage où son salaire.

On s'est plaint que notre dernière exposition à Joliette avait été maigre. Tout le monde a intérêt à ce que cette exposition soit bien réussie. Or pour organiser une fête de cultivateurs ne serait-ce pas préférable d'avoir des cultivateurs à la tête?

Au dernier banquet, après l'exposition de Joliette, il y a eu des discours, je les ai entendus. Que nous ont-ils appris de nouveau?

Il y avait là des cultivateurs capables de parler, mêmes des paroisses environantes, aucun n'a été invité.

Je ne suis pas contre les hommes de profession, ils sont nécessaires dans leurs branches comme les autres, je sais aussi que si les cultivateurs se sont tant fiés sur eux, c'est parce que l'instruction était peu répandue dans la classe agricole.

Aujourd'hui ça n'est plus la même chose, il y a dans toutes les paroisses, et surtout dans les comtés, des cultivateurs instruits. Il serait infiniment mieux de leur confier nos organisations agricoles.

Je crois que certains professionnels ne seront pas contents, mais s'il fallait attendre le consentement de tout intéressé le consentement de tout faire, on y arriverait jamais.

Les cultivateurs ont besoin de s'unir, de s'associer, qu'ils le fassent entre eux.

Vous remerciant d'avance, Monsieur le propriétaire, je demeure,

UN HABITANT
DE JOLIETTE

Entre les Tabacs de l'Ontario et les Nôtres

Pourquoi certains hommes d'affaires de Joliette vont acheter leurs tabacs dans l'Ontario.

Une entrevue avec M. J.-E. Lapalme avant son départ pour l'Ontario.

Nous avons rencontré aujourd'hui M. J. E. Lapalme, gérant de la Cie De Tabac Montcalm, à qui nous avons demandé comment allaient les affaires dans le commerce du tabac. Très bien, fut sa réponse, et la preuve c'est que je pars de nouveau demain, pour mon troisième voyage dans Ontario, afin d'acheter encore quatre chars de tabac. Les 150,000 lbs que nous avons achetés, il y a environ un mois et demi, sont toutes vendues; de plus nous avons des commandes en avant pour plusieurs milliers de livres.

—Est-ce qu'il n'a plus de tabac dans le district, puisque vous allez en acheter à 600 milles d'ici, lui avons demandé?—Non M. il n'en reste pour ainsi dire plus, depuis le mois de juin, et pour le peu qui restait à cette date, on nous demandait des prix exhorbitants. Constatant qu'il en était ainsi à tous les étés, et voulant nous débarrasser des spéculateurs que nous trouvons un peu partout, dans nos campagnes, nous avons décidé de nous éloigner pour acheter.

—Est-ce que ce tabac a affecté notre marché local? Non... Ah, il y a bien eu un peu de critique contre ces tabacs, par nos concurrents, mais cela n'a pas duré; la preuve est, que la semaine dernière, un de ceux qui avait le plus critiqué ces tabacs, était dans Ontario pour en acheter.

—Comment est la récolte de tabac dans Ontario cette année.?

—Bien, sur le champ elle est magnifique, cependant à quelques endroits elle a souffert de la pluie?

—Dites donc, est-ce votre intention de continuer à acheter dans Ontario? Oh, certainement, surtout lorsque le tabac sera rare ici, ou lorsque nos cultivateurs nous demanderont des prix trop élevés; toute fois c'est notre intention d'acheter le plus possible de nos cultivateurs.

—Enfin, à quel prix pensez-vous que la nouvelle récolte va se vendre cet hiver? A cette question, je vous dirai que je n'ai encore aucune idée à ce sujet, cependant j'espère que les prix du tabac nouveau vont se maintenir ferme, surtout si nos cultivateurs veulent une bonne fois se donner la peine de les classer; mais s'ils persistent comme la plupart le font encore à ne pas les classer, il est certain, qu'ils auront une forte concurrence de la part des planteurs d'Ontario, qui eux, n'ont pas peur de se donner un peu de trouble, pour livrer un article propre.

Sur ce, comme M. Lapalme était pressé, nous l'avons laissé en lui souhaitant un bon voyage.

Crême à la Glace et Liqueurs douces de toutes sortes

AGENT POUR LES CHOCOLATS NEILSON ET GANONG
VENDUS A 20, 40, 50 ET 60 CTS LA LB.

LE RESTAURANT LE PLUS CHIC DE LA VILLE CHEZ .....

M. STAVROS & CO., 12 Rue Notre-Dame, Joliette.

LIBÉRAUX, CHOISISSONS NOS AMIS !

Ceux qui peuvent nous tourner le dos au premier choc.--Il faudrait les laisser de côté.

Un *vieux liberal* nous communique les remarques suivantes :

"Un vieux libéral de Joliette nous "a remis la communication suivante, "qu'il nous a demandé de publier. "C'est naturellement une idée person"nelle qu'il exprime, mais les amis de "la cause libérale ne pourront s'em"pêcher de la trouver au moins inté"ressante. Les partis politiques sont "à s'organiser en vue de luttes pro"chaines, c'est le temps d'établir les "positions.

Monsieur le Rédacteur de L'Action Populaire, Joliette.

Monsieur,

Quoique votre journal ne soit jamais affiché comme organe libéral de notre comté, vos idées politiques nous sont connues.

Me permettez-vous de publier ces quelques lignes qui ont été écrites dans l'intérêt je crois de la cause libérale dans notre comté.

Conservateurs et libéraux s'organisent en vue d'élections prochaines, il serait donc temps de reconnaitre nos amis, et ceux qui peuvent nous tourner le dos au premier choc.

J'ai toujours été libéral depuis Laurier et avec Mercier, je ne suis pas fanatique, chacun peut avoir son idée, mais j'ai toujours détesté les hommes à deux faces, surtout ces sortes de poissons qui nagent entre deux eaux, qui vivent au dépens d'un parti et sont prêts à lui tourner le dos dès que le fromage s'en irait.

Or, nous en avons à Joliette, de ces gens qui ont fait cause commune avec les chefs conservateurs, qui vivent à nos dépens, qui ont affirmé devant plusieurs personnes qu'ils se s..... bien des libéraux, etc.

Ces gens n'ont jamais rien fait pour le parti ou plutôt ils n'ont fait qu'y semer la discorde, en arrachant tout ce qu'ils pouvaient pour mettre dans leur poche. Certains ont été placés à cause du dévouement de quelqu'un de leur famille, et n'ayant rien acquis par eux-même, ils se sont toujours f.... du parti qui les a fait vivre.

Ces gens-là vont peut-être essayer de conduire comme par le passé. Or je voudrais dire que ce sera froisser bien des amis du parti qui en sont fatigués jusqu'à l'extrême limite.

On peut bien, même, en étant du même parti, ne pas toujours lutter du même côté sur des questions municipales, mais quand il s'agit de se ranger d'un côté et de donner un bon coup, ce n'est pas être franc de se retirer dans son coin et de travailler contre ses amis parce qu'ils ne font pas à notre goût. Ces gens-là, il me semblé que nous sommes mieux de les laisser de côté complètement. D'abord nous devrions leur montrer qu'ils peuvent être remplacés s'ils ont une place du gouvernement et qu'on peut s'en passer s'ils ne veulent pas marcher avec les autres.

Les conservateurs nous ont plusieurs fois montré l'exemple sur ce point et je crois qu'ils ont eu raison.

Espérant que vous voudrez bien publier ces quelques lignes,

Je demeure votre bien dévoué,

UN VIEUX LIBERAL.

Ces différentes lettres.

Nos lecteurs pourront lire aujourd'hui plusieurs lettres qu'on nous adresse sur des sujets très divers. Elles viennent des différentes parties de notre région. Les idées qui y sont émises peuvent être discutables, il va s'en dire que nous permettrons la discussion la plus libre.

Une s'attaque particulièrement à certains professionnels qui ont déjà rendus de réels services à la classe agricole. L'idée que la classe agricole se suffise à elle-même n'est pas mauvaise, mais les cultivateurs feront bien de ne pas oublier que les idées des organisations leur sont venues les organisations leur sont venues précisément de ces professionnels.

Naturellement il est préférable que chacun soit à son métier, mais il faudrait se garder de méconnaitre des services passés très réels.

LA REDACTION.

(o)

Rien n'égale les Tablettes Baby's Own.

Rien n'égale les Tablettes Baby's Own pour les enfants. Elles sont absolument sûres et garanties exemptes d'opiats et ne manquent jamais de soulager les maladies bénignes du bébé et de l'enfant. Voici ce qu'écrit à leur sujet, Mme Albert Bergeron, de Saint-Agapit, Qué: "Mon bébé souffrait de constipation et de maux dus à la dentition, et les Tablettes Baby's Own l'ont guéri rapidement. J'en garde maintenant toujours à la maison." Ces tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste moyennant 25c la boite, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

(o)

La Moisson du Blé.

L'honorable M. Cochrane, ministre des Chemins de fer du Canada, de passage à Winnipeg, affirme que des arrangements ont été pris par le gouvernement canadien pour faciliter l'expédition en Europe de tout le blé qu'offriront au commerce les cultivateurs du Canada; quant au projet de faire acheter la récolte par le gouvernement, pour maintenir les prix, il n'en sait rien autre chose que ce qu'il en a vu dans les journaux.

Pour l'éducation de la Classe Agricole.

Les trains agricoles spéciaux que le gouvernement de la Saskatchewan fait circuler sur les lignes du C. P. R. dans cette province pour l'éducation des cultivateurs, ont été visités par 38,000 personnes au cours des derniers mois. Le résultat est plus que satisfaisant et montre l'utilité de l'innovation de même que l'intérêt que prend la classe agricole dans les choses destinées à améliorer ces modes de travail.

Ces trains, à bord desquels on a placé des spéciments de tout ce que peut produire les terres de la province, transportent aussi des conférenciers dont le travail est d'enseigner aux fermiers, la plupart venant d'Europe, les meilleures mé-es de culture destinées à remplacer chez eux les notions souvent primitives qu'ils ont acquises dans leurs pays respectifs.

Ces trains d'enseignement agricole ont rendu et rendent encore de grands services aux Etats-Unis et il n'y a aucun doute qu'il en sera de même au Canada.

SALLE de QUILLES

Ancienne place du "Théâtre Gaieté"

Voisin de l'Hôtel Commercial.

OUVERTE

LA SEMAINE	LE DIMANCHE
9 a.m. à minuit	11 a.m. à 7 p.m.
Tél. 214	7.45 p.m. à minuit

PHILIPPE LORD, PROP

24-52

Tel. Bell 120 — B. de P. 29

J. E. CHAPUT
NOTAIRE

Argent à prêter : — $400.00 $1000.00, $2000.00, $6,000.00

PORTE VOISINE DE LA BANQUE NATIONALE

68—j n o

—Lisez toujours *L'Action Populaire* si vous voulez être au courant des évènements qui se passent à Joliette.

La FARCE de MONTRÉAL

Comment les Joliettains s'intéressent plus à Montréal qu'à Joliette? -- Ce qu'il y a d'intéressant à Montréal. --Ce qu'on pourrait... en s'occupant de nos affaires.

Lettre très intéressante d'un vieux joliettain.

Nos lecteurs pourront apprécier la lettre suivante que nous adresse un vieux Joliettain. Elle ne manque ni de sel, ni de bon sens. Le jour où nous nous occuperons de nos affaires et moins de celles des autres, nous avancerons de vingt ans, et ce ne sera pas encore trop.

Monsieur L. C. Farly,

Rédacteur de L'Action Populaire,

Monsieur,

Me donneriez-vous un petit espace dans votre journal pour dire un mot de la comédie écoeurante qui se déroule actuellement à l'hôtel de ville de Montréal.

Vous serez peut-être surpris qu'au lieu de m'intéresser aux choses de Joliette, je vous écrive concernant des évènements qui se passent à Montréal.

C'est qu'à Joliette, on suit tellement "La Presse" puis "La Patrie" qu'il est impossible de ne pas savoir infiniment mieux ce qui se passe Montréal que ce qui se passe à Joliette.

Je ne veux pas oublier ce que votre journal nous donne chaque semaine de nouvelles de Joliette.

A comparer avec la "Vieille" (comme vous l'appelez) c'est comme le jour et la nuit. Je suis un de ceux qui savent le mieux pourquoi votre ami Albert n'a jamais publié les échos du Conseil de Ville, et maints rapports sur la commission scolaire et différentes questions municipales. Le propriétaire-éditeur - rédacteur de "l'Etoile du Nord", n'a jamais eu une idée à lui, n'importe qui pouvait donc l'influencer à son gré.

Et ne me voilà pas si loin des farces de Médéric, car c'est un autre extravagant qui fait un tort considérable à tous les canadiens par son manque de dignité et de prestige.

M. le rédacteur, il y a plusieurs mois que je suis les colères du Maire de Montréal, les voyages et les maladies de Thomas Côté, les bêtises de L. J. Primeau, les scandales annoncés dans les contrats de pavages, d'asphaltes, d'expropriation, etc, j'en voyais des centaines et des centaines qui faisaient comme moi, je me disais: ne serait-on pas mieux de nous occuper de nos affaires au lieu de celles des autres. D'abord ce qui se passe à Montréal est si écoeurant qu'on ne peut y apprendre rien d'intéressant. Tandis que dans notre petite ville, il y a bien des questions qui pourraient nous intéresser.

On pourrait surveiller davantage l'hôtel de ville et la commission scolaire, et sans critiquer à tort et à travers, savoir au moins ce qui s'y passe et comment ça s'y passe.

On pourrait réveiller notre chambre de commerce et au lieu d'attendre que les industries s'en viennent en aéroplane, faire quelques pas pour aller les chercher.

Je sais que votre journal serait bien disposé pour toute mesure de progrès et qu'en plus, vous ne pouvez faire toute la besogne seul.

J'ai donc pensé vous écrire cette lettre croyant que d'autres, un peu libres comme moi, fatigués des journaux de Montréal, s'intéresseraient à ce qui se passe chez nous. Je crois réellement que nous en tirerions beaucoup de bénéfice.

Vous remerciant M. le rédacteur, de votre bonne hospitalité,

Je demeure,

UN VIEUX JOLIETTAIN,

A l'exposition de Berthier.

Un juge peu connaisseur.--On parlerait d'abolir l'exposition.-- Ce qu'elle a de bon.

Lettre d'un cultivateur de Berthier.

"Nous croyons devoir publier la "lettre suivante que nous adresse un "cultivateur important du comté de "Berthier. Elle renferme des remar"ques que nous avons été à même "d'estimer très justes, lors de la der"nière exposition. C'est une opinion "exprimée avec modération et vigueur. "Nous en félicitons sincèrement son "auteur."

Monsieur le Rédacteur de L'Action Populaire.

Cher Monsieur,

Je vous demanderais un petit espace dans votre journal pour relever certains faits qui se sont passés à l'exposition de Berthier.

J'étais un des exposants à cette exposition et j'ai du m'apercevoir qu'un des juges qui jugeait dans les bestiaux, ne connaissait à peu près rien à son affaire.

Je ne viens pas pour m'en plaindre personnellement, mais je crois que c'est de nature à enlever la réputation de notre exposition.

En effet, certains propriétaires d'animaux qui avaient un 2e où 3e prix, ont demandé aux juges quelle était la supériorité des animaux primés comparés aux leurs.

Un des juges est resté coi, et l'autre ne répondit que par quelques farces. Pourtant, il y avait sur le terrain, beaucoup de connaisseurs venus de l'étranger qui auraient pu juger convenablement.

Je sais pourquoi on leur a préféré ces juges qui ne connaissaient pas grand'chose.

C'est que plusieurs directeurs en veulent à deux ou trois des plus gros exposants et qu'en nommant des juges du gouvernement on craignait qu'ils soient plus favorisés.

J'en ai entendu qui parlaient d'abolir l'exposition parce que c'étaient toujours les mêmes qui avaient les prix.

C'est peut-être un peu vrai, mais quoique j'aie concourru avec ces éleveurs, je peux vous dire que je les ai battus dans certaines classes et quand ils m'ont battu, c'est parce que leurs animaux étaient plus beaux que les miens. Il ne semble que vouloir abolir l'exposition parce que les animaux qui y sont exposés sont trop beaux, ça ne semble pas avoir grand bon sens.

On dit, "mais il y a des centaines de cultivateurs qui ne veulent pas concourrir, ça ne les paierait pas."

D'abord ces expositions de comté ne sont pas faites pour faire viv re les cultivateurs, mais pour les encourager. Je comprends qu'il est plus difficile de se mesurer contre de gros éleveurs qui ont des stocks considérables que contre des habitants ordinaires. Il faut des animaux mieux préparés.

Mais je crois que le jour où on aura aboli les expositions, on aura enlevé un précieux stimulant pour le cultivateur.

On a aussi tort de croire que les expositions ne valent rien, qu'on se trompe en pensant qu'elles seules suffisent à améliorer l'agriculture. Les deux extrêmes sont donc mauvais.

Je crois que, puisque les expositions sont une bonne chose, que les juges pour donner satisfaction doivent connaitre leur affaire, on a eu grandement tort d'écouter des jalousies personnelles qui jettent du discrédit sur notre exposition.

Vous remerciant infiniment de votre hospitalité,

Je demeure votre bien dévoué,

UN CULTIVATEUR
DE BERTHIER.

Bois et Charbon

CHARBONS:
Grade, Egg, Stove, Chestnut.
Livrés à domicile à des prix bas.

Bois de chauffage de toutes qualités, coupé à demande en différentes longueurs, livré à domicile à bref délai

Commandes par téléphone : No 30

Ménard & Geoffroy

Nos 21-23 St-Barthélemy

JOLIETTE, P. Q. 8-11

Le Courrier de Pauline.

AVIS—Nos lectrices sont amicalement priées de prendre note que nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions qu'elles voudront bien nous poser concernant les toilettes, l'étiquette et autres sujets. Les correspondances devront être adressées: "Le Courrier de Pauline" *,L'Action Populaire, Joliette, P. Q.*

Georges Raymond.—Vos vers ayant été soumis à notre critique littéraire n'ont pas été acceptés. Vous avez cependant plein droit de vous reprendre, et cette fois-ci, j'espère que votre essai sera publié. Merci et bienvenu!

* * *

Q.—Auriez-vous la bonté de me dire la signification des noms ci-dessus: Fédéron, Antonio, Médéric, Adélard, Bernadette, Diana, Clarinthe, et Marie-Ange. Et me dire quelles couleurs seront les plus portées pour les manteaux d'automne? —*Petite Blondinette de 15 ans.*

R.—Antonio, né avant un autre; Médéric, fort; Adélard, d'une nature hardie; Bernadette, petite miraculée, Diana, don de Dieu; Clarinthe, brillante;; Marie-Ange, noble et élevée; je ne sais ce que veut dire Fédéron. 2. Le bleu-marine est en vedette. Les nuances tête de nègre, mûre, grenat, vert russe et gris souris sont aussi en évidence.

* * *

Q.—Voulez-vous s'il vous plait me dire pourquoi la corporation de la ville de Joliette ne renouvelle pas les globes de lumière électrique au Parc Renaud?—*L. Ebellentout.*

R.—Peut-être y a-t-il eu quelque négligence? Il est certain que les premiers en faute sont ceux qui les ont brisés.

* * *

Q.—Serait-ce le devoir d'une demoiselle d'honneur qui est fiancée depuis dix-huit mois de prendre un engagement de fille d'honneur à l'occasion du mariage de sa soeur avec un autre monsieur que son fiancé pour la raison que son propre fiancé ne peut l'accompagner. J'espère que vous n'honorerez d'une réponse le plus tôt possible.—*Laura Lafine.*

R.—Vous pourrez convenablement prendre la partie de fille d'honneur dans des circonstances semblables.

* * *

Q.—J'ai une paire de souliers en canevas blanc et je serais très heureuse de connaitre un procédé pour les noircir?—*Rita de l'Orme.*

R.—La seule chose que je puisse vous suggérer est le noir à chaussure, mais je préférerais à votre place les nettoyer et les garder blancs.

* * *

Q.—Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer le livre "Les retraites fermées"?—*Future Adoratrice.*

R.—Ce livre est en vente à la Librairie Boucher, Place Lavaltrie, Joliette.

* * *

Q.—Dans la présentation d'une de mes amies à un jeune homme de ma connaissance, quel nom dois-je nommer le premier?—*Lucie d'Automne.*

R.—Une jeune fille ne doit jamais être présentée à un jeune homme, mais bien vice-versa, et la jeune fille doit être nommée la première.

* * *

Q.—Désirant inviter mes amies à une promenade en automobile, quelle devra être la place que j'occuperai.—*J'aime le Sport.*

R.—Vous devrez occuper le siège voisin du chauffeur, si les autres places ne sont pas libres.

* * *

Q.—Pour régler un différend, voulez-vous s'il vous plait me dire de quel genre est le mot "automne"?—*J'aime Pauline.*

R.—Le nom des quatre saisons est du genre masculin.

* * *

Q.—Etant en deuil de mon père depuis dix mois, est-ce que je puis aller aux vues animées?—*Anita des Noyers.*

R.—Vous devez au moins attendre que dix-huit mois se soient écoulés.

* * *

Q.—Que dois-je faire quand je rencontre une dame de ma connaissance qui me salue mais avec qui je veux discontinuer toute relation? —*Madame Oxo.*

R.—Quand cette dame vous salue, vous ne pouvez vous abstenir de répondre, mais si vous préférez ne plus avoir de relations avec elle, votre salut devra être glacial et suffira à engager discrètement à une sage réserve.

* * *

Q.—Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer la célèbre valse "Albert" par Anna Boisclair. —*Une Petite Musicienne.*

R.—Cette valse paraît dans le dernier *Passe-Temps.* Vous pouvez vous le procurer dans nos librairies à Joliette.

* * *

Q.—Voulez-vous s'il vous plait me donner la signification du nom Arthur et me dire si je pourrais donner mon nom comme candidate à votre concours, n'ayant que 18 ans. —*J'aime Arthur un peu trop.*

R.—Arthur signifie noble. Vous pouvez certainement venir ajouter votre nom aux candidates du concours, mais il faut vous presser si vous désirez obtenir les premiers prix. Votre âge est raisonnable.

* * *

Q.—Pour un mariage, quelle doit être la couleur des gants de la mariée?—*Jeune Irlandaise de 19 ans.*

R.—Les gants se portent à cette occasion de la couleur du costume ou blancs.

* * *

Un Mascoutain. — Je regrette pour vous que votre acrostiche n'ait pu être livré à la publication. Faites des efforts pour devenir un peu plus clair dans votre poésie. Je vous souhaite plein succès et vous dit: merci.

* * *

Q.—Veillez avoir la bonté de me dire ce que signifient les noms, Yvonne, Cécile, Alice, Onésime, Anatole, Alphonse, Albert? — *Mignonne.*

R.—Yvonne, gracieuse; Cécile qui a de l'ordre; Alice fille illustre, Onésime, chevaleresque; Anatole, petit de taille, Alphonsine, de bonne volonté, Albert, brillant.

* * *

Q.—Que signifient les noms suisuivants: Antoinette, Juliette, Berthe, Alphonse. 2. Une fiancée peut-elle sortir avec un ami sans froisser son fiancé? 3.Un fiancé peut-il également agir de la sorte? —*Guillaume.*

R.—Antoinette, née avant une autre, Juliette, chevelure frisée; Berthe, noble; Alphonse, de bonne volonté. 2 généralement, les fiancés ne goûtent pas ces amitiés étrangères, mais il s'en rencontre qui aime à garder et à laisser toute liberté jusqu'au mariage.

* * *

Q.—Veuillez s'il vous plait me dire la signification des noms Charles, Georgéline, Arthur et Diana. — *Gilberte.*

R.—Charles, grand; Georgéline, sympathique; Diana, don de Dieu; Arthur, noble.

* * *

Q.—Veuillez me dire quel jeu est le plus convenable dans une soirée?—*Edianne.*

R.—Plusieurs jeux peuvent être très convenables, ils seront tous sans brio et devront amuser la majorité de vos amis.

PAULINE.

BILLET DU LUNDI

AUTOMNE

Pour saluer sa venue, de timides fleurs se sont dressées sur leurs tiges et lui ont versé leurs parfums; des oiseaux ont entonné un concert d'allégresse au bord des nids et les sources ont accompagné le choeur des oiseaux d'une musique très douce.

La fermière a fait claquer les volets contre le mur en disant: Entre, et sois le bienvenu, soleil d'automne qui réchauffe et mûrit les moissons.

—Donnez-moi de l'or pour ma robe, à murmuré dans un frémissement de désir, la forêt déjà lasse de sa verte parure.

Par les clairs matins d'octobre, les cheminées se sont coiffées en son honneur, d'un panache ondulleux et des chaumes dévastés, des toits, des rivières, une légère vapeur grise s'est élevée.

L'on dirait que la terre entière fait monter vers le soleil un immense coup d'encensoir.

Mais insensibles à toutes ces merveilles, l'Automne a dit aux fleurettes des champs d'un ton brutal:

"Fleurettes des champs, cessez de me verser vos parfums et de m'éblouir de vos vives couleurs. Et tremblantes sur leurs tiges les pauvrettes se sont fléties pour jamais.

Aux oiseaux, il a sèchement ordonné de se taire. Craintifs, apeurés, les oiseaux se sont tus. Mais ils sont partis de suite à tire d'ailes, vers les pays embaumés où les orangers fleurissent, où l'air à la douceur d'un regard de l'Aimée.

Les sources sont devenues muettes de frayeur à la vue de ce tyran en manteau impérial et pour mieux se dérober à ses regards, elles se sont cachées sous une mince couche de glace.

La fermière a clos ses volets et allumé le feu dans l'âtre. Comme il fait sombre en sa demeure, elle regarde souvent l'heure et il lui semble que l'aiguille au cadran, marche plus lentement.

Jaloux, l'Automne a dit finalement à la forêt: Donne-moi ta parure. Et la forêt maintenant dépouillée s'agite, se démène avec des gestes fous de colère. Ses branches dénudées font un bruit d'ossements qui s'entrechoquent.

Et sur cette immense désolation, la pluie se met à tomber, fine, serrée, glaciale. L'on dirait que c'est la nature qui pleure longuement, désespérément, le deuil de ses fleurs et de ses chansons.

Robert GRANDCHAMP

TRAVAUX FEMININS

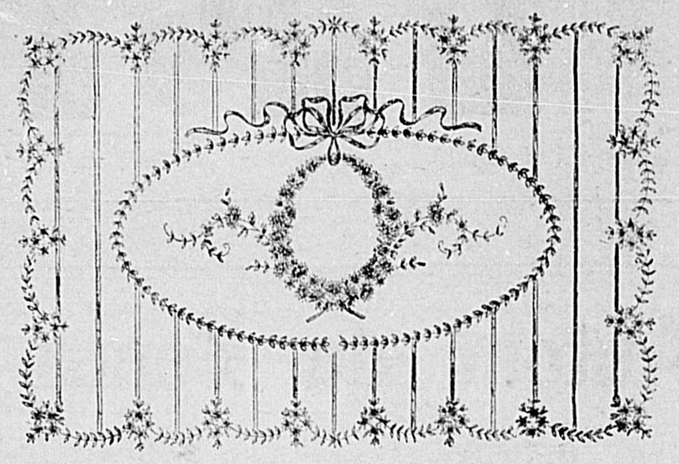

Libellé No 25; Superbe Coussin travaillé à la soie et au ruban rococo complète très richement un mobilier de salon, disposé avec grâce sur un sofa.

La couronne du milieu en marguerites est ravissante et ressort très bien sur le fond en rococo. Etampé sur moire de soie 1ière qualité, $1.50.

Patron perforé: 50 cents.

Maison Raoul Vennet, 642 St-Denis, Montréal.

MUSIQUE FRANÇAISE

MUSIQUE

ENVOYÉE EN APPROBATION POUR 15 JOURS, AUX INSTITUTEURS, AUX PROFESSEURS AUX ORGANISTES ET CHEFS, DE MUSIQUE.

Loyauté Complaisance Equité

MARQUE DE FABRIQUE

BRODERIE FRANÇAISE

M.F.A.

COTON A BRODER — 1ère MARQUE FRANÇAISE

ATELIER FRANÇAIS DE BRODERIE D'ART ET DE FANTAISIE. ORNEMENTS D'EGLISE

RAOUL VENNAT

NÉGOCIANT IMPORTATEUR

642 ST. DENIS, MONTRÉAL.

GROS SUCCÈS! POUR NOTRE MUSIQUE ENVOYÉE EN APPROBATION. CLASSIQUE, MODERNE, NOUVEAUTÉS. EXCLUSIVITÉ DES PRINCIPAUX ÉDITEURS FRANÇAIS. — TOUTES LES MÉTHODES. SPÉCIALITÉ DE MUSIQUE RELIGIEUSE. —

REPRÉSENTANT POUR TOUT LE CANADA DU CÉLÈBRE COTON À BRODER M.F.A.

SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

ENVOI FRANCO CONTRE PATRONS ÉTAMPÉS 25¢ DE NOTRE MAGNIFIQUE ALBUM DE BRODERIE PATRONS PERFORÉS

RHUMATISME

Si vous voulez guérir votre rhumatisme ou prévenir une rechute, aux premières douleurs, n'hésitez pas à prendre

L'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Jos Comtois

DE SAINT BARTHELEMI, P. Q.

Prix: $2.50 la bouteille.

Consultations à domicile, par correspondance ou chez moi.

DEPOSITAIRE A JOLIETTE:

Pharmacie Conrad L. Rivest, 76 RUE ST-VIATEUR COIN PLACE STE-MARIE

45-52 f

Abonnez-vous à l'Action Populaire

Pardessus d'Automne

Chapeaux, Casquettes, Gants

DE

Dernière Nouveauté

Telle serait l'apparence du
Field-Marshal COMTE KITCHENER
P. C., K. P.,
Secrétaire d'Etat pour la guerre,
portant un
"HOBBERLIN"
Pardessus fait sur mesure.
Style No 819.

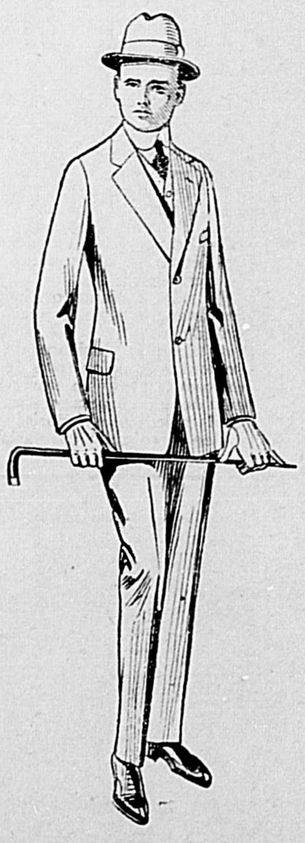

COMME C'EST

Notre Premiere Saison d'Automne

nous vous offrons une marchandise fraîche et de dernière mode. . . . . .

Telle serait l'apparence de
l'Amiral Sir John R. Jellicoe,
K.C.B., K.C.V.O.,
Command.-en-Chef de la Grande Flotte, portant un
"HOBBERLIN"
Fait sur mesure, un bouton, Cutaway Frock Coat, style 832.

COMTOIS & RIOPEL,

12, Place Lavaltrie,
JOLIETTE, P. Q.

Tel. Bell 154.

B. de P. 89.

Province de Québec.
District de Joliette.

La Corporation de la Ville de Joliette.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par le soussigné, maire de la ville de Joliette, qu'une assemblée générale des électeurs propriétaires fonciers de la ville de Joliette est par le présent convoquée, suivant résolution du conseil de la dite ville à cet effet, pour être tenue le lundi, onze octobre mil neuf cent quinze, à neuf heures du matin, à la salle municipale publique, lieu ordinaire des séances du conseil de la ville de Joliette, à l'effet de soumettre à l'approbation ou à la désapprobation des dits électeurs un règlement passé et adopté par le conseil de la dite ville à sa session régulière tenue le vingt-deux septembre mil neuf cent quinze, et intitulé: "REGLEMENT No. 259 accordant, sous certaines conditions, à M. Louis Arthur Bourdon un bonus de $7,000 et certains privilèges et avantages," le tout en la manière déterminée aux articles 5609 et suivants le tout en la manière déterminée aux articles 5609 et suivants de la loi des cités et villes 1909.

Donné à Joliette sous mon seing et le sceau de la corporation de la ville de Joliette ce vingt-trois septembre mil neuf cent quinze.

(Signé)
J. ALEX. GUILBAULT,
Maire de la ville de Joliette.

Vraie copie
J. ALEX. GUIBAULT,
Maire de la ville de Joliette.

—(o)—

Province de Québec,
District de Joliette,

LA CORPORATION DE LA VILLE DE JOLIETTE.

REGLEMENT No 259

Accordant, sous certaines conditions, à M. Louis Arthur Bourdon, un bonus de $7,000, et certains privilèges et avantages.

Attendu que M. Louis Arthur Bourdon, par sa requête présentée au conseil municipal de la ville de Joliette, le 16 septembre mil neuf cent quinze, offre d'exploiter l'ancienne manufacture de tabac de J. U. Gervais & Cie;

Attendu que M. L. A. Bourdon offre de plus d'établir et de maintenir dans la dite manufacture l'industrie de la préparation des tabacs à cigares, savoir: la fermentation, la classification, l'écotage, le paquetage, et l'encaissement des tabacs devant servir à la fabrication des cigares, et aussi, de sécher et de murir le tabac, en se servant de l'outillage spécial déjà installé dans la dite manufacture;

Attendu que le dit M. L. A. Bourdon s'engage d'acheter chaque année, des cultivateurs des environs de Joliette, pour les fins de préparation des tabacs tels que déjà mentionnés, pour une somme d'au moins cent mille piastres de tabac en feuilles;

Attendu que dans l'opinion de ce conseil, la ville de Joliette a intérêt à ce que la dite manufacture soit exploitée dans ses limites, aux fins, entre autres choses, de fournir du travail à ses ouvriers et de garder Joliette comme centre du commerce de tabac dans le district;

A CES CAUSES, le conseil de la ville de Joliette ordonne, statue et décrète par règlement, ce qui suit:

ARTICLE I.

La corporation de la ville de Joliette paiera au dit M. L. A. Bourdon, suivant les termes et les conditions de ce règlement, une somme de sept mille piastres à titre de bonus, pour l'aider à exploiter et à maintenir à Joliette une manufacture pour la préparation du tabac à cigares et à sécher et à murir le tabac, au moyen de l'outillage spécial déjà installé dans la dite manufacture.

ARTICLE 2.

Ce bonus sera payé à M. Bourdon dans les quatre mois de l'entrée en vigueur du présent règlement, pourvu que le dit M. Bourdon ait alors commencé ses opérations et puisse, justifier à la satisfaction du conseil, qu'il a rempli ses obligations.

ARTICLES 3.

Pour effectuer le paiement de ce bonus, le conseil de la ville de Joliette est autorisé à émettre des bons, obligations ou débentures de la corporation de la ville de Joliette pour un montant de sept mille piastres.

ARTICLES 4.

Ces bons seront émis de mille piastres l'unité, sous le seing du maire, le contreseing du greffier ou secrétaire-trésorier, et le sceau de la corporation, datée du premier novembre mil neuf cent quinze, payables au porteur le premier novembre mil neuf cent quinze, payables au porteur le premier novembre mil neuf cent quarante-cinq, au bureau de la Banque d'Hochelaga, à Montréal, et portant intérêt au taux de cinq pour cent par an, lequel intérêt sera payable semi-annuellement, le premier novembre et le premier mai, au même endroit que le principal.

ARTICLE 5.

A chaque bon, obligation ou débenture, seront attachés des coupons au montant de l'intérêt semi-annuel s'y rapportant, lesquels coupons, signés par le maire et le secrétaire-trésorier ou greffier, seront payables au porteur à l'échéance de l'intérêt qui y sera mentionné.

Les signatures du maire et du secrétaire-trésorier ou du greffier sur les coupons pourront être lithographiées, estampées, imprimées ou gravées,

ARTICLE 6.

La corporation prendra chaque année à même les revenus de la municipalité et avant toute autre affectation de ses revenus; 1.—une somme suffisante pour payer les intérêts annuels et elle emploiera cette somme au paiement des dits intérêts à échéance: 2.—une autre somme suffisante pour constituer un fond d'amortissement d'un pour cent par année sur le montant de l'emprunt, et elle placera cette somme conformément à la loi.

ARTICLE No 7.

Le dit M. L. A. Bourdon, s'engage à accepter au pair, en paiement du bonus sus-mentionné, les bons ou débentures émises par la corporation de la ville de Joliette, en vertu du présent règlement.

ARTICLE 8.

Le dit M. L. A. Bourdon sera exempt de payer des taxes à la corporation de la ville de Joliette, à raison des terrains, bâtisses et machines servant à l'exploitation de son industrie, ainsi que des effets et marchandises qu'il aura dans sa manufacture, durant un terme de dix années consécutives, à compter de la date du contrat ci-après mentionné.

ARTICLE 9.

La corporation fournira gratuitement à M. L. A. Bourbon, au moyen de son aqueduc municipal, pour un terme de dix ans à compter de la date du contrat ci-après mentionné, toute l'eau dont celui-ci pourra avoir besoin pour l'approvisionnement d'une chaudière à vapeur et pour les besoins domestiques dans sa manufacture; pourvu cependant que le dit M. L. A. Bourdon n'emploie pas cette eau en tout ou en partie comme force motrice et pourvu aussi que la corporation ne puisse pas être recherchée et soit exempte de toute responsabilité dans le cas d'accident à son aqueduc ou a ses pompes et dans le cas d'arrêt pour cause de réparations, améliorations, prolongement, reconstruction ou incendie.

ARTICLE 10.

La corporation approvisionnera la manufacture de tabac du dit M. L. A. Bourdon d'électricité pour les fins d'éclairage et de force motrice au prix de deux centins par heure-kilowatt, avec en sus le loyer du ou des compteurs, durant un terme de dix années a compter de la date du contrat ci-après mentionné; pourvu cependant que la corporation ne soit tenue à cette obligation qu'aussi longtemps qu'elle sera elle-même la distribution d'énergie électrique à ses contribuables.

Ce pouvoir électrique sera fourni pour l'éclairage sous forme d'un courant alternatif de 110 volts et pour la force motrice, sous forme d'un courant alternatif triphasé, ayant une fréquence d'environ trente périodes et une force électromotrice de deux mille deux cents volts.

ARTICLE 11.

Il est entendu que le courant électrique fourni à la manufacture de tabac du dit M. L. A. Bourdon, dans le cas de l'article précédent, est produit à Shawinigan Falls, au moyen d'un pouvoir d'eau sur le St-Maurice et est transmis à Joliette sur les lignes de transmission de la Shawinigan Water and Power Co.; qu'il peut arriver des interruptions tant dans la production que dans la transmission de ce pouvoir électrique et que l'obligation assumée par la corporation, en l'article précédent est sujette expressément aux interruptions et aux accidents qui peuvent se produire tant dans la production que dans la transmission de ce courant électrique en dehors du contrôle de la corporation.

ARTICLE 12.

En cas de diminution ou d'interruption dans l'approvisionnement électrique, tant pour l'éclairage que pour la force motrice, autrement que par la faute grave de la corporation, celle-ci ne sera responsable d'aucun dommage, ni tenue à aucune indemnité envers le dit M. L. A. Bourdon, à raison de telle interruption ou diminution de courant, quelle qu'en soit la durée.

La corporation se réserve toujours le droit, chaque fois que les circonstances le nécessiteront, de retirer temporairement le courant électrique à la manufacture de tabac du dit M. Bourdon soit pour faire des réparations, additions améliorations à son installation, soit pour cause d'incendie ou d'intérêt général, et celà sans être tenue à aucun dommage, ni à aucune indemnité envers le dit M. L. A. Bourdon.

La corporation se réserve de même le droit d'approvisionner la manufacture de tabac du dit M. Bourdon, pour l'éclairage, au moyen de l'électricité produite par sa propre installation électrique et la force électromotrice sera alors de 104 volts, et ce, sous les restrictions ci-dessus énumérées au présent article.

ARTICLE 13.

De son côté, le dit M. L. A. Bourdon ne pourra jouir du bonus, des exemptions, droits et privilèges ci dessus énumérés au présent règlement qu'à la condition de s'engager, tant pour lui que pour ses successeurs, acquéreurs, représentants ou ayants-cause, envers la corporation de la ville de Joliette, par le contrat ci-après mentionné, à remplir et à exécuter fidèlement les obligations et conditions suivantes, qui, toutes sont de rigueurs et à peine de nullité de plein droit; savoir:

(a) Acquérir et remettre en exploitation, pour les fins énoncées au préambule du présent règlement, l'ancienne manufacture de tabac de J. U. Gervais & Cie, et d'y manufacturer le tabac en la manière indiquée au préambule du présent règlement et au présent article;

(b) Etablir et maintenir, dans la dite manufacture, pendant dix années consécutives à compter de la date du contrat ci-après mentionné.

L'industrie de la préparation des tabacs à cigares, savoir: la fermentation, la classification, l'écotage, le paquetage, et l'encaissement des tabacs de cette espèce et sécher et murir les tabacs en feuilles, au moyen de l'outillage spécial qui y est installé;

(c) Acheter des cultivateurs, dans les environs de Joliette, pour les fins mentionnées aux paragraphes ci-dessus du présent règlement chaque année, pendant le même même temps de dix ans, pour au moins cent mille piastres de tabac en feuilles, excepté pour la première année pour laquelle le chiffre de cent mille piastres est réduit à cinquante mille piastres;

(d) Employer continuellement à la fois dans sa dite manufacture, pour les fins mentionnées aux paravraphes (a) et (b) ci-dessus, durant un terme d'au moins dix années consécutives, sauf pendant les trois premiers mois de son exploitation, au moins cent personnes à son service, non compris ses agents voyageurs demeurant au dehors de la ville, sauf le cas de grève; puis établir et justifier à la satisfaction du conseil, à la fin de chaque année et aussi souvent que le conseil pourra le requérir, qu'il a fidèlement rempli cette obligation, ou au moins, qu'il a eu à son service, dans sa dite manufacture, pour les dites fins, durant l'année, une moyenne d'au moins cent personnes par jour;

(e) Payer annuellement pour le salaire de ses dits employés durant un terme de dix années consécutives, une somme d'au moins trente cinq mille piastres, à l'exception de la première année, alors que le salaire des dits employés pourra n'être que de vingt-cinq mille piastres; puis établir et justifier à la satisfaction du conseil, à la fin de chaque année, qu'il a fidèlement rempli cette obligation, et qu'aucun salaire n'est compté pour une somme dépassant trente-cinq piastres par semaine, excepté pour les ouvriers travaillant à la pièce;

(f) Donner à la corporation de la ville de Joliette, sur ses terrains, bâtisses et machines, à Joliette, par première hypothèque, une garantie d'au moins sept mille piastres qu'il remplira toutes ses obligations et qu'à défaut par lui de ce faire, il remboursera a la corporation la dite somme de sept mille piastres, et les tenir assurés en faveur de la corporation de la ville de Joliette pendant la durée de la dite garantie et transporter et remettre entre les mains de la corporation les polices prises à cet effet;

(g) Assurer dans une compagnie solvable les biens affectés par cette garantie pour une somme d'au moins sept mille piastres, et les tenir assurés en faveur de la corporation de la ville de Joliette pendant la durée de la dite garantie et transporter et remettre entre les mains de la corporation les polices prises à cet effet;

(h) Payer chaque mois au bureau de la corporation l'électricité dépensé durant le cours du mois précédent;

(i) Employer de préférence, dans sa dite manufacture, des personnes qui résident à Joliette;

(j) Maintenir sa dite manufacture en opération régulières et quotidiennes pendant une période d'au moins dix années consécutives à compter de la date du contrat ci-après mentinné;

(k) Reconnaitre et convenir qu'il encourra de plein droit la déchéance et perte de son bonus et des exemptions, droits et privilèges lui résultant du présent règlement dans le cas où il faillirait à ses obligations ou à aucune d'elles, et qu'il sera dans ce cas tenu de rembourser le dit bonus en la manière mentionnée en l'article suivant:

ARTICLE 14.

Il est entendu que si, durant la durée du contrat ci-après mentionné, le dit M. Bourdon cesse, pour une raison quelconque, de continuer à exploiter et à tenir sa manufacture en opérations, il devra rembourser a la corporation le bonus qui lui aura été payé, à proportion du temps à courir sur le terme de dix ans, toute fraction d'année étant comptée pour une année entière, et à payer à la corporation le montant des taxes et autres sommes dues pour l'année courante et sur paiement de ces sommes, la corporation lui donnera main-levée de l'hypothèque de sept mille piastres ci-haut spécifiée.

ARTICLE 15.

Si le dit M. Bourdon omet, néglige ou refuse d'établir et justifier à la satisfaction du conseil, à la fin de chaque année, qu'il a employé durant l'année le nombre de personnes mentionné en l'article 13 ci-dessus, ou qu'il a payé en salaires, durant l'année, le montant mentionné au dit article, ou encore si ses rapports font voir ou établissent ou s'il est constaté d'une façon quelconque qu'il a failli sur quelque point à ses obligations ou à aucune d'elles, dans chacun de ces cas, il sera déchu de plein droit des exemptions, droits et privilèges lui résultant du présent règlement et il devra rembourser à la corporation le montant du bonus, tel que spécifié en l'article précédent, et payer à la corporation les taxes et autres sommes dues pour l'année pendant laquelle la déchéance aura été encourue.

ARTICLE 16.

A l'expiration des dix années, si M. Bourdon a rempli toutes ses obligations, la corporation lui donnera main-levée de l'hypothèque de sept mille piastres affectant sa manufacture comme garantie de l'exécution de son contrat.

CONTRAT 17.

M. Bourdon ne pourra transférer à aucune personne société ou compagnie, le bonus, ainsi que les exemptions, droits et privilèges lui résultant du présent règlement, excepté à une personne, société ou compagnie qui exercerait au même endroit la même industrie et remplirait toutes les charges, conditions et obligations du présent règlement.

ARTICLE 18.

Un contrat notarié, basé sur le présent règlement, sera fait et passé entre M. L. A. Bourdon et la corporation de la ville de Joliette qui sera représentée à l'acte par son maire et son secrétaire trésorier ou par telles autres personnes que le conseil pourra nommer par résolution; ce contrat devra mentionner, soit en détail, soit par voie de référence, les obligations respectives des parties, telles qu'énumérées au présent règlement; il sera fait aux frais de M. Bourdon qui devra en fournir une copie à la corporation.

ARTICLE 19.

Le présent règlement, avant d'être exécutoire et en vigueur, devra être approuvé par la majorité en nombre et en valeur immobilière des électeurs propriétaires fonciers de la ville de Joliette qui voteront, conformément aux dispositions de la loi des cités et villes, 1909, qui s'appliquent à la ville de Joliette.

ARTICLE 20.

A défaut par M. Bourdon de commencer ses opérations dans les six mois de l'entrée en vigueur du présent règlement, et de signer, dans le même délai, le contrat ci-dessus mentionné, le présent règlement sera considéré comme nul et non avenu.

Joliette, ce vingt-deux septembre, mil neuf cent quinze.

(Signé)
à J. ALEX GUIBAULT, Maire,
A. L. Marsolais.
Sec.-Trés.

Vraie copie,
A. L. MARSOLAIS.
Sec.-Trés. de la ville de Joliette.

Attraction d'Automne.

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre nombreuse clientèle que nous pouvons dès à présent offrir au public tout ce qu'il peut désirer en fait de nouveautés pour la saison, tel que

Pardessus d'Automne
de toutes nuances et de tous genres.

Habits Nouveaux,
En Quantité Enorme.

de toutes nuances appropriées pour la saison, pour Hommes et Garçons, grands et petits. Assortiment complet de Vestes en laine, dernière mode pour hommes et garçons, et Sous-vêtements pour hommes de toute pesanteur.

Nous aurons cette annee mieux que jamais un stock de Manteaux d'automne pour Dames dans la Plus Haute Nouveaute.

LAZARE STEINBERG

No 2 Place Lavaltrie -:- JOLIETTE, Qué.

j. n. o.

Si la Mort Frappe.

Un de vos proches, n'hésitez pas a commander vos lettres et images mortuaires à L'Action Populaire Vous serez certain de les avoir en temps et d'être bien servi. Tél. 270

Votre Pardessus d'Automne

Prêt à mettre et fait très bien—nous garantissons ceci — ou bien fait sur votre mesure, que vous pourrez choisir sur une centaine de ces modèles. Derniers genres, et très bien confectionnés.

Nous sommes les seuls agents à Joliette.

J. Claude Barrette
18, PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE

N'oubliez pas...

...Lorsque vous voudrez choisir vos chapeaux de venir nous rendre visité. Un grand choix de toutes dernières créations vous seront offertes.

LES 17, 18 SEPTEMBRE et JOURS SUIVANTS
A MON
Ouverture des Modes

Mme W. Coutu, Place Lavaltrie Joliette.

GRATIS $500.00 DE CADEAUX **GRATIS**
— CHEZ —
JOS. VALOIS, JOLIETTE

Mesdames,

Nous avons à vous offrir *GRATUITEMENT* un splendide choix de

Cristal, Verre Taillé, Sets de Vaisselle de toutes sortes,

Lampes magnifiquement décorées, etc.

le tout très utile aux familles économiques et soucieuses de leurs intérêts.

Voici le mode de répartition que nons adopterons pour la distrihution de ces cadeaux:

Tout client achetant pour 50c a droit à un billet, tel qu'annoncé dans notre vitrine. Ce billet est ensuite poinçonné à chaque achat que vou faites à notre magasin. Sur vos billets, on tiendra pareillement compte de toutes emplettes de vos amis que vous nous amènerez. La somme de $5. vous donne droit à un premier magnifique cadeau. Tout montant plus éleve augmente la valeur, le prix et la beauté de votre cadeau, et ainsi de suite jusqu'à deux cent piastres [$200.00], les cadeaux étant proportionnes au montant de vos achats.

Les premiers venus seront les premiers à bénéficier de cet offre gratis et sans pareil. Hâtez-vous et obtenez le plus beau cadeau.

Nous tenons aussi à la disposition de nos clients les magnifiques patrons "Pictorial." Ils sont connus par tout le Canada comme les plus élégants et les plus faciles à tailler.

Mme J.-L BLAIS tient, à l'ancienne place des Dlles Valois un salon des plus à la mode. Ses chapeaux sont l'élégance même, la haute qualité et le bas prix. Une visite vous convaincra.

JOS. VALOIS & CIE.
22, PLACE LAVALTRIE, -:- JOLIETTE.

CE QUI SE PASSE dans les PAROISSES de NOTRE DISTRICT

SAINT PAUL.

—Le 21 sept., M. Armand Boisjoli, cultivateur, conduisait à l'autel Mlle Rose de Lima Beaudoin, fille de M. Théophile Beaudoin. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Henri Beaudoin.

Nous présentons à M. et Mme Boisjoli nos meilleurs voeux de bonheur.

—Le mariage qui avait été annoncé pour le 21 septembre a été remis au 5 octobre prochain.

—Le 23 sept., l'épouse de M. Alfred Payette, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Hector Alain. Parrain et marraine M. et Mme Hector Chamberland.

—Le 16 sept., est décédée Marie Elmira Lydia, enfant de M. Avila Beaudoin, boulanger, à l'âge de 17 mois.

—Le 21 septembre est décédée Jeannette, enfant de M. Narcisse Froment, à l'âge de 13 mois.

—Le 23 sept., est décédé Joseph Philippe, enfant de M. Armand St-Jean, à l'âge de six mois.

—Le 23 sept., est décédée Marie Rose Berthe Lorette, enfant de M. Chamberland, à l'âge de cinq semaines.

—Le 23 septembre avait lieu le service anniversaire de M. Médard Forest. M. le chanoine D. Lafortune, curé, officiait. Le choeur de chant rendit la messe harmonisée de Perreault. Mme Vve Archambault, tenait l'orgue.

—Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche, et a réduit en cendres la beurrerie de M. Omer Ratel. Les pertes sont très considérables.

—(:o:)—

Ste-Henri de Mascouche.

NOUVEAU NOTAIRE. — EN PROMENADE. — FEU Mme HENRI ALLARD. — LA PREMIERE MESSE A ST-JOACHIM. — FERMES VENDUES. — PIQUENIQUE.

—Le 25 courant est décédée à l'âge de 5 mois, Marie Eugénie Simonne, enfant de J. D. Lussier, barbier.

—Le père N. Forget, O. M. I., de la mission du Cap de la Madeleine, actuellement prédicateur de retraite dans les pensionnats, est venu prendre le souper chez M. et Mme Calixte Corbeil. Le Père Forget est le cousin de Mme Corbeil.

—Ce matin, 29 sept., en cette église, a été célébré le mariage de M. Jean-Baptiste Allard, bourgeois, avec Mme Célina Dufort. M. Alard est âgé de 83 ans, Mme Allard à 64 ans.

—Le Père A. De Grandpré, professeur de Belles Lettes au Séminaire de Joliette, était de passage ici dimanche. Il avait été délégué par le Séminaire de Joliette pour assister à l'inauguration du "Chemin de Croix", dans notre cimetière.

Vu l'inclémence de la t empérature, la cérémonie qui devait avoir lieu dimanche, a été forcément remise à lundi. Une foule considérable pouvait admirer les superbes groupes des 14 stations, exécutés par la Maison Carli, de Montréal.

Les monuments en pierre solide ont été exécutés d'après les plans de MM. Gauthier et Daoust, architectes de Montréal.

—M. Louis Vigneault, prêtre, ancien curé, est en promenade chez son confrère et ami, M. l'abbé J. M. A. Dugas, curé.

—Dimanche, 26 sept., M. le curé a lu au prône un décret érigeant en mission une partie des paroisses de St-Lin et de St-Henri de Mascouche, sous le vocal de St-Joachim. M. Sinai Barrette, ci-devant curé à St-Côme, est le desservant de la nouvelle mission. La première messe a été chantée dimanche le 26. Une foule considérable assistait à cette imposante cérémonie.

—Mlle Simonne, fille de M. F. Beausoleil, marchand du Petit Côteau, est allée passer 8 jours à Québec accompagnée de son oncle, M. C. Beausoleil, de Montréal et de M. et Mme Boisvert, ses cousins de Holyoke, Mass. Ils sont revenus enchantés de leur voyage après avoir visité l'Exposition et les places environnantes de Québec. M. et Mme Moise Bourque ainsi que M. et Mde Alm. Allard, sont allés dimanche dernier prendre le diner chez M. Jos. Bourque, de l'Epiphanie et de là se rendirent chez M. Henri Allard, prier près du corps de Mme H. Allard.

—Nous apprenons la mort de Mme Henri Allard, née M.-Anne Archambault, belle-fille du notaire Richard, de l'Epiphanie. M. et Mme Henri Allard nous avaient quittés avec leurs enfants depuis quelque temps pour aller demeurer à l'Epiphanie où ils tiennent une manufacture de cigares.

—Melles H. et Marie-Rose Lachapelle, de l'Epiphanie, sont en visite chez leur oncle, M. Jos. Lachapelle, de Mascouche.

—Dimanche prochain sera chantée la première messe de la mission St-Joachim, Village La Plaine. Depuis trois ans, M. Z. Gauthier, ex-maire de Mascouche, a travaillé de toutes ses forces avec quelques citoyens auprès des autorités diocèsaines pour faire ériger une paroisse à l'extrémité de celle de Mascouche, de l'église de laquelle ils sont éloignés d'au-dessus de 7 milles. Ils sont très reconnaissants à Sa Grandeur Mgr Forbes, pour avoir acquiescé à leur demande.

—M. J. E. Charbonneau et sa dame, sont allés jeudi dernier chez M. Ad. Turenne, de l'Epiphanie, où ils ont assisté à une jolie fête à l'occasion du 17e anniversaire de la fille adoptive de M. Turenne, Melle Germaine Lachapelle.

—Etaient en visite chez M J. E. Charbonneau, dimanche dernier: M. J. O. Pesant, épicier, de Montréal, avec sa femme et ses enfants, ainsi que Mde Mastai Pesant, également de Montréal.

—M. Raoul Lacasse, a vendu sa ferme à M. Desrosiers, de Lanoraie au prix de $3,000.

—Mme Vve Pierre Duprat, a aussi vendu sa terre, par inventaire, à M. Léger Duprat, pour la somme de $5,100.

—Dimanche dernier M et Mme E. Duprat, ont donné un diner de famille à l'occasion de l'arrivée des nouveaux mariés, M. le Dr et Mme C. E. Lamarche arrivés de leur voyage de noces de Boston. Assistaient au diner: M. l'abbé J. E. Duprat, grand oncle de la mariée, M. et Mme G. Lamarche, de St-Lin, parents du marié, M. et Mme Adhémard et Camille Duprat, oncles et tantes de la mariée, M. et Mme Chs. Brosseau de Montréal, Mme M. Guay, le Montréal, M. le notaire et Mme J. W. Beaudoin et Melles Eva et Marie-Anne Lamoureux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple qui doit partir jeudi pour St-Lin où ils résideront.

—Dimanche dernier avait lieu chez M. Octave Crépeau du Grand Côteau, un grand pique-nique dans sa jolie sucrerie située sur le h aut du côteau, d'où l'on pouvait admirer la vue des paroisses environnantes a vec tant de facilité. Ce pique-nique était organisé par des visiteurs de Montréal qui arrivèrent à midi, conduits par cinq automobilistes. On remarquait: M. et Mme Courchesne, Fleur-Ange, Laurence, Jean et Paul Courchesne, M. et Mme P. Fortin, M. et Mme Huberdeau, M. Léon Chaussé, père de Mme Huberdeau, M. et Mme O. Crépeau, M. et Mme A. Crépeau, Melles Hed. et Hélène, J. Armand, Napoléon et Anatole Crépeau, M. et Mme Z. Marien, de l'Epiphanie, M. et Mme L. Charpentier et Henri Masson de l'Epiphanie. Après le diner pris dans le bois, on revint à la maison, où le chant et la musique firent passer une agréable après-midi aux visiteurs qui tous se proposent de revenir souvent.

Saint Côme

—Mlle Emily McGurrin, institutrice à l'école du village de cette paroisse a reçu au commencement du mois, par l'entremise de M. l'Inspecteur J. A. Paquin, une prime de $20.00. C'est la deuxième fois qu'elle reçoit la prime. Nos félicitations.

—Dimanche dernier, un bon nombre de citoyens de cette paroisse se réunissaient au presbytère pour fêter leur vénéré pasteur, M. l'abbé S. Barrette, qui nous laisse pour aller exercer son ministère dans la nouvelle paroisse La Plaine. On lui lut une magnifique adresse dans laquelle un de nos paroissiens disait tout le regret qu'éprouvent les fidèles de la localité à l'occasion du départ de leur curé. On présenta ensuite un joli cadeau à M. l'abbé Barrette.

Nous lui souhaitons plein succès dans la direction de sa nouvelle paroisse et nous disons "bienvenue" à M. l'abbé V. Deschênes de Joliette, qui sera à l'avenir notre curé.

Saint Norbert.

—Dimanche le 19 avait lieu dans cette paroisse une fête très imposante, organisée par M. l'abbé C. Leblanc, curé. Il est certain que tous ceux qui y ont pris part en garderont le meilleur souvenir. Cette cérémonie avait lieu à l'occasion de la bénédiction de notre nouveau cimetière. Elle était présidée par Sa Grandeur Mgr Forbes, assisté de Mgr E. Dugas, M. le Chanoine A. Roch, enfant de cette paroisse, fit le sermon de circonstance, dans lequel il sut t oucher tous les coeurs. Parmi les représentants du clergé, on r emarquait: Sa Grandeur Mgr Forbes, Mgr Dugas, M. le Chanoine Roch, M. le Chanoine Dubois, M. le Chanoine Ferland, M. le Chanoine Sylvestre, M. l'abbé Pelletier, M. l'abbé Bélanger, M. l'abbé O. Forest, M. l'abbé R. Forest, M. l'abbé Aumont, le Père Léger, le Père Houle, le Père P. Charbonneau, M. l'abbé Robitaille, le Père Croisetière. L'office se termina par la bénédiction du St-Sacrement. Outre les paroissiens de St-Norbert, nous avons remarqué avec plaisir une foule d'étrangers des paroisses environnantes.

—Mme Paul Lavallée, de Centre Ville, R. I., était la semaine dernière en visite chez ses parents. C'est la première fois qu'elle venait dans cette paroisse. Elle est retournée enchantée de son voyage à St-Norbert.

Saint Jean de Matha

MARIAGE. — EN VISITE. — RETRAITE AU COUVENT.

—Le 20 sept. M. Albert Gravel, de cette paroisse, conduisait à l'autel Mlle Irène Gravel fille de Monsieur Euclide Gravel de cette paroisse. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Plante.

Nos meilleurs voeux.

—Le Révérend J. Lavallée, curé de cette paroisse était à Saint-Cuthbert, mardi dernier pour assister aux funérailles d'une de ses nièces.

—Madame Louis Cyr est en promenade à Montréal, chez sa fille Mme Docteur Z. Aumont.

—Cette semaine avait lieu au couvent une retraite prêchée par le Rév. Monsieur Poitras, curé de Saint Cléophas. Plusieurs filles de la paroisse y ont pris part.

—:(o):—

Ste-Marie Salome.

—Samedi dernier s'éteignait pieusement, munie de tous les secours de la religion, Mlle Julienne Mireault, à l'âge de 77 ans et quelques mois, à la résidence de son neveu M. Joseph Dalpé. La défunte était avantageusement connue de toute la paroisse, ayant eu l'occasion, pendant sa longue carrière de rendre service à tout le monde, ce qui, pour elle était un véritable plaisir. Aussi depuis longtemps chacun l'appelait familièrement "ma tante Julienne"; ses funérailles ont été célébrées en grande pompe lundi matin. Les porteurs étaient MM. Arthur Mireault, Joseph Laure, Arthur Dalpé, Médéric Melançon, Adrien Granger, ses neveux, et Marcel Melançon.

A sa famille nous offrons nos plus vives sympathies.

Ce matin était chantée une messe d'actions de grâces à l'occasion des noces d'argent de M. Zénon Fontaine et de Herminie Lord, son épouse. Les jubilaires se rendaient à l'église en automobile, suivis d'une longue série de voitures conduisant les invités de la noce. M. Fontaine avait avec lui sa vieille mère âgée de 80 ans. A l'heure actuelle, la noce bat son plein; nous en reparlerons la semaine prochaine.

—M. Paul Gaudet, fils de Henri Gaudet, est parti la semaine dernière pour aller étudier à l'école d'agriculture de Oka. Nous lui souhaitons succès et persévérance.

C'est le 42ième élève qui part de notre paroisse pour étudier dans les collèges et couvent d'alentours.

—M. Ange Albert Melançon, doit partir jeudi, 1er Octobre, pour continuer ses études philosophiques au collège de l'Assomption. M. Melançon qui n'avait pu faire sa rentrée à l'ouverture des classes pour cause de maladie, est maintenant en convalescence et se croit capable d'affronter les difficultés de la philosophie et de les vaincre.

—:(o):—

Saint Ambroise.

—Le 27, est décédée Marie Lucile, enfant de M. Arthur Laporte, à l'âge de 4 mois.

—(:o:)—

Saint Ligouri

—Le 22 sept., l'épouse de M. A. Lapointe, un fils qui a reçu au baptême les noms de Israel Cyprien. Parrain et marraine: M. I. Malo, grand-père, et Mme Vve U. Malo, de Joliette.

—Mardi, le 27, est décédée en cette paroisse Mme Vve A. Beauséjour, née Azéline Lachapelle, à l'âge de 67 ans.

Le service a eu lieu mercredi à 9 hrs a. m. au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mme Lapointe laisse pour la pleurer, deux fils célibataires, demeurant avec elle, et plusieurs garçons et filles mariées depuis nombre d'années.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

—:(o):—

Sainte Elisabeth.

GRANDE SOIREE CHEZ M. CLEMENT.

—Mme Alexis Masse, de l'Assomption était en promenade dans la paroisse, la semaine dernière.

—A l'occasion de la restauration de ses dépendances, M. Napoléon Clément, organisait samedi dernier, le 25 sept, une grande soirée, vocale et musicale.

A cette fête qui coincidait avec le dixième anniversaire de naissance de leur petit Gabriel, M. Clément réunissait sous son toit hospitalier tous ses parents et amis, en une grande fête intime, où chacun s'en donna à coeur joie.

Parmi les personnese présentes, nous remarquions M. et Mme Jos. Clément, M. et Mme Adélard Charpentier, M. et Mme Jos. Lemire, M. et Mme P. Lemire et M. Jos. Grenier, M. Millette de Maskinongé, M. et Mme Jos. Rondeau de St-Thomas.

La famille Ed. Gagnon, de Ste-Elizabeth, Mme Alexis Masse, de l'Assomption, M. et Mme Honoré Clément, M. et Mme H. Dauphinet, et M. Noé Bernier, de St-Justin, MM. et Mesdames Oscar Gervais, C. Ducharme, C. E. Ducharme, André Carufel, Aug. Dufresne, F. Forget, J. Forget et la famille Villemure, M. P. Rondeau, tous de Ste-Elizabeth.

Melles M. Louise Clément, Rose Alma Charpentier, Annie Lemire, Elizabeth Gervais, Lydia Gagnon, Hermina et Rose Delima Durocher, Flore Villemure.

MM. Bertrand Pelland, Arthur et Jean Louis Forget, Maxime Forget, J. Lambert, Conrad Ducharme, L. Durocher, le notaire Gervais et Wilfrid Clément.

Le notaire Gervais, dans une chaude et brillante allocution, félicita la famille Clément qui prenait l'initiative d'une aussi belle organisation.

Au piano, Mlle Lydia Gagnon se fit remarquer dans le "Parfum de la Jeunesse" Melle Lorette Clément avec sa voix de soprano fit honneur au toit paternel.

Plusieurs Messieurs secondèrent les demoiselles dans une longue série de chansons comiques.

La table du banquet faisait honneur à M. et Mme N. Clément qui n'avait rien négligé pour donner un menu recherché à leurs invités.

A une heure avancée de la nuit, chacun se dispersa, emportant le meilleur souvenir de cette fête intime.

—(o)—

Saint-Damien

INSTITUTRICE PRIMEE. — LES RECOLTES. — EN VISITE. — FEU MLLE DENOMMEE.

—Le 22 septembre, est décédée Marie, Rose, Irène, en fant de M. Jos Marion et de Robertine Mondor, à l'âge de 6 mois.

—Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de Melle Marie Denommé, décédée le 24, des suites de la consomption.

Mlle Denommée souffrait depuis un an de la terrible maladie qui l'a emportée. Elle avait toujours supporté ses souffrances avec la plus parfaite résignation.

M. l'abbé Jodoin, curé a chanté le service.

Les porteurs étaient MM. Damien et Rémi Denommé, D. Desrochers et G. Vincent. La défunte laisse pour la pleurer son père, sa mère, trois frères et deux soeurs.

A la famille en pleurs nous offrons nos condoléances.

—Mlle Marie Ange Tellier vient de recevoir $20.00, comme prime pour succès en enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur Paquin. Nos félicitations.

—Mme Joseph Mondor est partie vendredi dernier pour Shawinigan Falls, nous lui souhaitons bon voyage.

—Les récoltes sont terminées et l'on commence à battre le grain. L'on est enchanté de voir combien la récolte fut bonne, et, sauf les champs dévastés par le sauterelles, on dit que l'année 1915 est une des meilleures que l'on ait eue depuis longtemps.

—M. Joseph Dénommé a vendu sa maison ainsi que sa propriété à M. Ludger Duperreault, au prix de $1,100.

—M. Joseph Duperreault était de passage par ici la semaine dernière.

—(:o:)—

Saint Esprit.

NAISSANCE. — REUNION D'AMIS. — EN VISITE.

—Le 18 dernier, l'épouse de M. Ernest Pauzé, ex-marchand de St-Alexis, un fils qui a reçu au baptême les noms de Paul Roger. Parrain et marraine M. et Mme Olaus Lavendresse, marchand de Pointe aux Trembles, oncle et tante de l'enfant.

—Le 23 septembre avait lieu chez M. Oswald St-Jean, une réunion d'amis rassemblés pour y entendre un superbe phonographe "Edison" qu'il possède depuis peu. Etaient présents: J. et R. Parizeau, C. et W. Vézina, A. Perreault, E. Fournier, L. Tellier, A. St-Jean, E. Dufresne et d'autres. Les morceaux étaient entraînant et choisis, tous retournèrent très tard enchantés de leur soirée.

—Mme Vve Simeon Tellier de Joliette, est en promenade depuis quelques jours chez son beau-frère M. Lionel Tellier, marchand de cette paroisse.

—L'automne est venu nous enlever nos derniers hôtes en villégiature; ici il y a eu beaucoup d'étrangers cet été, tous sont retournés dans leur foyer emportant de bons souvenirs de la paroisse. M. Léopold Tellier a eu la bonne fortune durant le mois d'août de visiter le nord de la Province en auto, parti avec deux amis de St-Jérôme, il est passé par Shawbridge, Piedmond, Ste-Adèle, Valmorin, Belisles Milles, Léopoldville, Ste-Agathe et de la en char, il s'est rendu à Nomining, arrêtant visiter quelques paroisses intermédiaires et est revenu par Montréal à St-Esprit; le voyage dura onze jours.

—:(o):—

St-Jacques de l'Achigan

—Le 19 courant est décédé Jean Crépeau, fils de M. Henri Crépeau, à l'âge de 8 mois. La sépulture a eu lieu le 20 sept.

—MM. Sem Piquette, Jules Goulet, Alfred Forest, ayant organisé une partie de pêche sont allés passer une quinzaine à St-Donat.

—M. Gédéon Forest, accompagné de quelques amis est allé à la pêche samedi dernier, son voyage lui a été très favorable. Lui seul est revenu avec une assez grande quantité de poisson.

* * *

Résolutions de Condoléances.

Le conseil de cette municipalité, à sa session tenue le vingtième jour de septembre, mil neuf cent quinze, a passé les résolutions suivantes:

Il est proposé par le conseiller Hormisdas Coderre, secondé par le conseiller Emile Desrochers que ce conseil a appris avec un vifregret le décès de Melle Yvonne Marion, fille de M. Joseph Marion, ancien Maire de cette municipalité et offre à la famille de M. Marion, ses condoléances les plus sincères.—Adoptée.

Il est proposé par le conseiller Alexis Melançon, secondé par le conseiller Emile Desrochers que copies des présentes soient transmises à M. Joseph Marion et aux journaux, pour publication. Adoptée.

St-Jacques, 22 septembre 1915.

J. O. E. FOREST,
Sec.-Trés.

—:(o):—

Repentigny.

CEREMONIE IMPOSANTE AU CHAMP DES MORTS. — EN VISITE. — SERVICE ANNIVERSAIRE.

—M. Léonard Perreault de Repentigny, était la semaine dernière de passage à la ville, chez son frère M. Télesphore Perreault.

—Le 26 septembre, l'épouse de M. Arthur Desrochers, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Elisabeth Esther. Parrain et marraine M. et Mme Hildège Lamarche, oncle et tante de l'enfant.

—Le 27 septembre, l'épouse de M. Charles Thifault, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Elisabeth Yvette. Parrain et marraine M. et Mme Onésime Perreault de Saint Alexis, oncle et tante de l'enfant.

—Un grand nombre de fidèles se rendirent dimanche après la grande messe au cimetière, pour y faire le pélerinage annuel.

La cérémonie était sous la présidence de M. l'abbé Z. Cardin, curé de la paroisse.

Avant le chant solennel du "Libera" il rappela aux fidèles le souvenir de nos chers disparus, et leur dit de prier pour le repos de l'âme de ceux dont le corps repose en ces lieux saints.

Après le chant solennel du "libéra", M. l'abbé Cardin bénit les fidèles et tous recitèrent le "De profundis" pour le soulagement de nos chers disparus.

—Dimanche dernier étant la fête de Notre Dame des sept douleurs, nous avons eu donc l'après-midi un magnifique salut du Très Saint Sacrement dont le chant à été exécuté par les enfants de Marie de la paroisse. Nos félicitations à ces demoiselles ainsi qu'à l'organiste.

M. et Mme E. Landry, de l'Assomption ainsi que M. et Mme A. Déroches, étaient en visite chez M. François Rivest.

—Mademoiselle Marguerite Lachapelle, de St-Henri de Mascouche était en visite chez M. François Rivest.

—Etaient en visite chez M. Joseph Bélaique, de Repentigny, M. et Mme Joseph Bélaique, de Montréal, ainsi que Mlle Blandine Bélaique.

—Lundi dernier a été chanté à Repentigny le service anniversaire de M. Pierre Payette; un grand nombre de parents t d'amis assistèrent à ce service.

—:(o):—

MONTREAL

MARIAGE THIBODEAU. — CARLE. — EN CONVALESCENCE. — MANUFACTURE DE JOUETS

—Lundi, 20 sptembre, en l'église St-Anselme, M. Edouard Thibodeau, pharmacien, conduisait a l'autel mademoiselle Albina Carle. Monsieur Ed. Thibodau était accompagné de son père M. Simon Thibodeau, cultivateur de la paroisse de Ste-Marie Salomée. M. J. Carle, de Montréal, accompagnait sa soeur Mlle Albina.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé J. L. Martin, prêtre vicaire, à St-Henri de Mascouche et cousin du Marié.

Le Rév. Père Henri Giroux, O. M. I., missionnaire colonisateur, ancien missionnaire évangélisateur chez les sauvagnes de l'ouest et ami de la famille Carle, disait la messe à un autel latéral, pendant le mariage.

Dans la nef, on remarquait un grand nombre de parents et d'amis des familles Carle à Thibodeau.

Les enfants de Marie de la paroisse St-Anselme ont fait du beau chant et de la muisque superbe, à l'occasion du mariage de leur compagne pieuse t dévouée.

Après le mariage, un succulent déjeuner fut servi chez les parents de Mme Thibodeau. Le déjeuner fut tout intime, mais très gai.

M. et Mme Thibodeau sont partis en voyage de noce à Courval, Brockville, Kingston et Toronto; ils visiteront les "Milles Iles", paysage superbes à l'entreé du lac Ontario.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

—M. Jos. Prud'homme, de la Maison Jos Prud'homme et Cie, de la rue Notre-Dame de Lourdes, qui était malade assez gravement chez sa soeur Mme A. Riopel de la rue Gilford, est a peu près complètement rétabli. Dans quelques jours ses nombreux amis et clients seront heureux de le voir à son bureau 14C Notre-Dame de Lourdes.

La Cie Prud'homme s'occupe de couvertures en gravois et tout ouvrage en ciment.

—M. A. Riopel, 300 rue Gilford, voyageur de la Maison Limoge, de la rue St-Paul, a installé chez lui une manufacture de ojuets, pour s'occuper dans ses moments de loisirs, Sous peu il sera en mesure de mettre sur le marché une quantité considérable de magnifiques jouets qui pourront faire compétition à tout objet semblable importé des Etats Unis, même de l'Allemagne. Voilà un homme pratique et patriote.

La Nouvelle Gare du C.P.R., à Toronto.

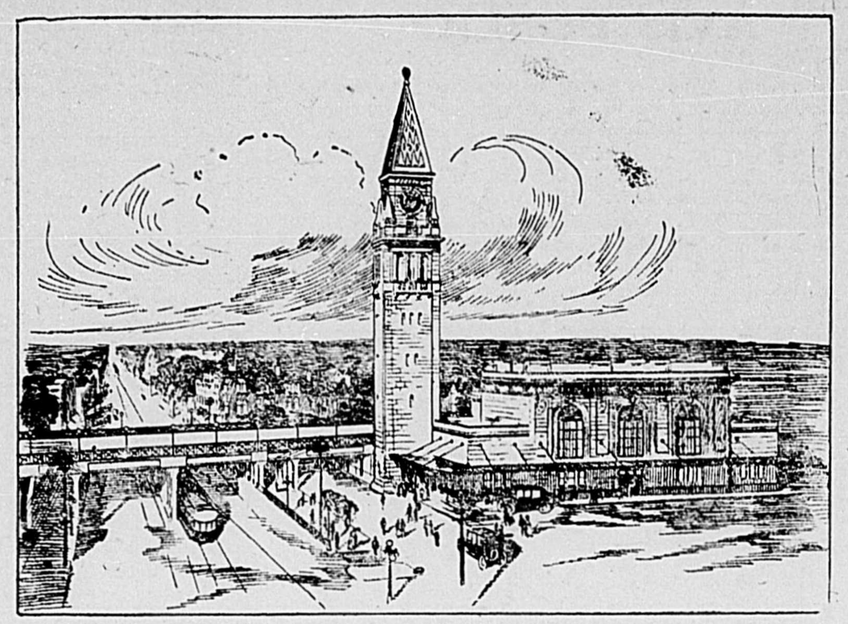

Faites planter quelques arbres sur votre propriété; c'est le meilleur placement que vous puissiez faire.

Essences exotiques et indigènes; Peupliers de Caroline et de Lombardie; Tilleul, Orme blanc, ou rouge, Marronnier, Noyer cendré ou noir, etc. Erable, Platane, Erable Sycomore, etc. Erable à Sucre, Erable Rouge.

VARIETES RUSTIQUES DE

Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Poiriers, Rosiers

BLANCS, JAUNES ET ROUGES.

Plantes Grimpantes, Etc.

Odilon Bédard, Ingénieur Forestier.
33, Rue du Parc.

CONSULTATIONS GRATUITES. Téléphone Bell 39.

DR A. BELANGER

MEDECIN-VETERINAIRE

DE L'HOPITAL GENEREUX, PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LAVAL

No 66, Rue Manseau, -:- Joliette, P. Q.

ANCIEN BUREAU DE C. A. GOULET

Entrepreneur de Pompes Funebres

Prix Très Modérés et Justes.

Voitures de Louage pour Compérages et Mariages.

Aussi voitures à tous les trains

TEL. BELL 212

Achète aussi les Peaux Vertes comme à l'ordinaire.

ARTHUR MARCIL

—CHARRETIER—

50, St-Pierre, Joliette, P. Q.

26-28 etc

TEL. BELL {BUREAU 49 / RESIDENCE 290

Dr G. M. Blondin

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs, 7 à 8 h.

21 Place Lavaltrie
Joliette

Une Pharmacie à votre porte.

B.de P. 257

Tél. Bell 40

Demandez soit par Malle ou Téléphone.

Le fil téléphonique de notre magasin à votre domicile nous rapproche tellement que vous avez pratiquement une pharmacie à votre porte. Si vous demeurez en ville, téléphonez et votre commande sera livrée promptement par messager. Si vous demeurez en campagne, vous recevrez votre commande par colis-postal, le jour suivant. Toute commande de la campagne devra être accompagnée du montant. Nous payons les frais de transport dans un rayon de 20 milles, sur les petits paquets. Téléphonez ou écrivez à.....

J. T. Gaudet, Pharmacien, Joliette, Qué.

Tél. Bureau 110. Résidence 273

DR L. L. BENNY

Chirurgien-Dentiste,

Au-dessus de la Pharmacie Gaudet, dans le bloc A. A. Boucher.

25 rue Notre-Dame, Joliette

La Nécessité du Crédit Agricole.

Revenons de nouveau à la question du crédit agricole. Il le faut bien, puisque l'action officielle est si lente.

* * *

Nous l'aurons un jour, le crédit agricole, mais à la condition d'insister et de persister.

Son mérite n'est plus discutable. Partout où il a été établi, il a donné des résultats merveilleux. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux Indes, en Espagne, en Norvège, et même en Russie, ce pays que l'on se représente si arriéré, il a doublé la production et l'avoir du peuple dont la richesse lui permet de soutenir aujourd'hui l'effort le plus considérable que la rivalité universelle ait encore demandé au monde.

réclame aux Etats-Unis. En Amérique-Sud, il existe depuis assez longtemps.

Pourquoi tarde-t-on à le créer au Canada? Quelques hommes publics ont fait valoir ses avantages en Chambre, le ministre des Finances s'est même déclaré sympathique à l'idée, et le parl

unanimement voté une résolution exprimant le voeu qu'on en vienne à une conclusion.

Mais le conclusion ne vient pas. Pourquoi? Evidemment, parce que, d'un côté, l'on n'ose pas condamner un système qui a fait ses preuves partout, dont les publications officielles de l'Institut international d'agriculture ne cessent de proclamer l'efficacité et la puissance, et que, d'autre part, l'on craint la finance et une certaine partie du commerce.

* * *

Car il ne faut pas se le dissimuler, l'objection au crédit populaire et à la coopération sous toutes ses formes vient des milieux financiers et commerciaux.

Comment expliquer que des hommes intelligents et qui doivent naturellement désirer le développement de tout ce qui peut accroitre la richesse générale, redoutent un système destiné précisément à faciliter ce développement et augmenter la prospérité, et qui, de fait, produit ce résultat partout ailleurs, est assez difficile. Le fait est que la crainte ne raisonne pas; elle s'entête tout simplement.

Il est pourtant admis que plus le capital est accessible, plus le progrès matériel est rapide et général, et, de même, que plus la prospérité est grande, plus le commerce et la finance en bénéficient.

Montréal, Québec, Toronto, Winnipeg, Halifax, Vancouver et Hamilton sont les grands centres commerciaux industriels et financiers du Canada. Ce sont les réservoirs du capital et de la production, mais les produits et l'argent qui remplissent ces réservoirs viennent en très grande partie d'ailleurs. Où se portent les regards depuis un mois? Sur les plaines de l'Ouest, et les campagnes de nos provinces. Et quel est le sujet principal de conversation? La récolte et ses perspectives. La température menace-t-elle? Le financier devient soucieux, inquiet. Le soleil paraît, le télégraphe annonce une belle journée et la confiance renait. Le courrier arrive changé de commandes. Les affaires vont mieux. Et tout le monde s'en ressent aussitôt: l'escompte est plus large, le commerçant est plus encouragé, l'industriel plus entreprenant, l'ouvrier plus gai. Pourquoi ?Tout simplement, parce que *l'habitant* va acheter davantage et que tout le monde va toucher sa petite part de la reprise des affaires.

Or si l'agriculture est si essentielle au progrès général, pourquoi ne pas l'aider davantage à améliorer et à développer sa production?

Lui demander de semer plus et mieux, de drainer ses terres, de refaire ses routes, de se procurer de meilleurs instruments aratoires, d'améliorer son bétail, etc., ne suffit pas; il faut lui procurer le moyen, et d'une façon qui triomphe de ses hésitations. En d'autres termes, il faut lui fournir le nerf de l'agriculture, l'argent, et l'argent à conditions raisonnables d'intérêt et de remboursement, chez lui, dans son milieu, parmi les siens, dont la confiance et l'émulation lui serviront de stimulant.

Les banques en souffriront-elles? Mais le cultivateur qui, par ce moyen, augmentera de vingt, trente, quarante pour cent sa production n'aura-t-il pas plus d'argent à placer à l'automne ? Le commerce?

Mais le cultivateur qui sera plus riche n'achètera-t-il pas davantage? Et dans les années de revers, s'il possède plus, ne contribuera-t-il pas encore à atténuer les crises?

Certes, le crédit agricole ne transformera pas le pays d'un jour à l'autre. Nulle part, il n'a fait ce miracle. L'expérience démontre cependant qu'il est l'un des agents les plus efficaces de progrès et de prospérité durable. Il est réservé pour ce qu'il importe de ne pas ajourner indéfiniment. Après la guerre il sera peut-être plus nécessaire encore qu'aujourd'hui.

Encore une fois, nous l'aurons le crédit agricole, au Canada. Mais pourquoi ne pas l'établir dès maintenant?

Liste des prix décernés à l'exposition de la Société d'Agriculture, division "A," tenue à Joliette le 14 septembre 1915.

CHEVAUX CANADIENS ENREGISTRES.

Etalons de 4 ans. — 1er prix: Onésime Thibodeau; 2e, Omer Masse.

Ces deux premiers prix sont donnés par la Banque d'Hochelaga, Joliette.

Etalons de 3 ans. — 1er prix Magloire Nadeau.

Etalons de 2 ans. — 1er prix: Magloire Nadeau.

Etalons de 1 an. — 1er prix: Eugène Fréchette.

Juments poulinières canadiennes enregistrées. — 1er prix: Camille Perreault; 2e, Eugène Fréchette; 3e, Magloire Nadeau.

Juments de 4 ans et plus canadiennes enregistrées. — 1er prix: Albert Dalphond; 2e, Patrick Markey; 3e, Eugène Fréchette; 4e, Stan. Perreault.

Pouliches de 2 ans canadiennes enregistrées. — 1er prix: Camille Perreault; 2e, Onésime Thibodeau.

CHEVAUX, FORME LEGERE.

Etalons de 4 ans et plus. — 1er prix: Onésime Grégoire; 2e, Ls Lambert; 3e, J. A. Joly.

Etalons de 1 an. — 1er prix: Albert Dalphond; 2e, Stan. Perreault.

Juments poulinières forme légère. —1er prix: Gonzague Chevrette; 2e, Norman Lavallée; 3e, Jos. Delisle ; 4e, Roméo Aubin.

Juments extra forme légère. — 1er prix: Arthur Forest; 2e, Ls. Bérard; 3e, Joseph Roch; 4e, Mizael Magué; 5e, Jos. Loiseau.

Pouliches de 3 ans forme légère.— 1er prix: Roméo Guilbault; 2e, Albert Dalphond; 3e, Jos. Loiseau; 4e, Olivier Hénault.

Pouliches de 2 ans forme légère.— 1er prix: Jos. Loiseau; 2e, Olivier Hénault; 3e, Désiré Hétu; 4e, Wellie Robillard.

Pouliches de 1 an forme légère. — 1er prix: Stan. Perreault; 2e, Ephrem Lavallée; 3e, Louis Bérard; 4e, Romuald Dalphond.

Cheval de carosse ou de buggy. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e Arthur Forest; 3e, Roméo Aubin; 4e J. D. Dorion; 5e, Jos. Wood; 6e, Mazael Magué.

CHEVAUX FORME PESANTE.

Etalons de 4 ans, forme pesante. — 1er prix: Louis Masse; 2e, Louis Bérard; 3e, Désiré Hétu; 4e, Eug. Houle.

Etalons de 2 ans forme pesante. — 1er prix: Octavienne Robillard; 2e, Azarie Martineau; 3e, Amédée Robillard.

Juments poulinières forme pesante. —1er prix: Louis Guilbault; 2e, Israel Latour.

Juments extra forme pesante. — 1er prix: Alfred Amyot; 2e, Maxime Desmarais; 3e, Jos. Renaud; 4e, Wilfrid Houle; 5e, Amédée Robillard.

Pouliches de 3 ans forme pesante. —1er prix: Louis Tellier; 2e, Louis Bérard; 3e, Jean-Louis Bazinet.

Pouliches de 2 ans forme pesante. —1er prix: Louis Bérard; 2e, Jean-Ls. Bazinet; 3e, Anatole Bélair.

Pouliches de 1 an forme pesante. — 1er prix: Adélard Ducharme; 2e, Lactance Cormier; 3e, Amédée Robillard; 4e, Joseph Savignac.

Paire de chevaux de traits. — 1er prix: Joseph Amyot; 2e, Wilfrid Beaulieu; 3e, Stan. Rivest; 4e, P. Bonin.

Etalons enregistrés, non canadiens, forme légère. — 1er prix: Adrien Gadoury.

Etalons âgés, enregistrés, non canadiens, forme pesante. — 1er prix : Elias Laporte; 2e Louis Bérard.

Pour poulains et pouliches de l'année 1915. — 1er prix: Israel Latour; 2e, Norman Lavallée; 3e, Louis Guilbault.

Prix spécial offert par M. Adrien Gadoury pour pouliches et poulins d'un an. — 1er prix: Eph. Lavallée ; 2e, Ls Bérard.

BETAIL CANADIEN ENREGISTRE.

Taureaux de 2 ans. — 1er prix : Ildège Arnois; 2e, Vital Rivest.

Taureaux de 1 an. — 1er prix: Vital Rivest.

Veaux de l'année 1915. — 1er prix: Damien Comtois; 2e, Vital Rivest.

Veaux de l'année 1915. — 1er prix: Damien Comtois; 2e, Vital Rivest.

Vaches canadiennes enregistrées de 4 ans et plus. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e, Damien Comtois; 3e, Vital Rivest.

Vaches canadiennes enregistrées de 3 ans. — 1er prix: Vital Rivest.

Taures canadiennes enregistrées de 2 ans. — 1er prix: Damien Comtois; 2e, Vital Rivest.

Taures canadiennes enregistrées de 1 an. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e, Damien Comtois.

Génisses canadiennes enregistrées de l'année 1915. — 1er prix: Vital Rivest; 2e, Jean-Louis Bazinet.

BETAIL AYRSHIRE ENREGISTRE.

Taureaux de 3 ans. — 1er prix: Zénon Riendeau; 2e, Japhet Perreault.

Taureaux de 2 ans. — 1er prix: Magloire Nadeau; 2e, Adélard Goyet.

Taureaux ayrshire enregistrés de 1 an. — 1er prix: Alfred Amyot; 2e, Onésime Thibodeau; 3e, Jean-Louis Bazinet; 4e, Camille Perreault.

Vaches ayrshire enregistrées de l'année 1915. — 1er prix: Camille Perreault; 2e, Edouard Coutu; 3e, Wilfrid Houle; 4e, Wellie Robillard.

Vaches ayrshire enregistrées de 4 ans et plus. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e, Wilfrid Houle; 3e, Jos. Renaud; 4e, Stan. Perreault.

Vaches ayrshire enregistrées de 3 ans. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e, Wilfrid Houle; 3e, Stan. Perreault; 4e, Jos. Renaud.

Les deux premiers prix ci-dessus sont offerts par la Banque Royale de Joliette.

Taures ayrshire enregistrées de 2 ans — 1er prix: Wilfrid Houle; 2e, Jean-Louis Bazinet; 3e, Stan. Perreault; 4e, Jos. Renaud.

Taures ayrshires enregistrées de 1 an. — 1er prix: Zénon Riendeau; 2e, Camille Perreault; 3e, Wilfrid Houle; 4e, Magloire Nadeau.

Génisses ayrshire enregistrées de l'année 1915. — 1er prix: Camille Perreault; 2e, Jean-Louis Bazinet; 3e, Wilfrid Houle.

BETAIL HOLSTEIN ENREGISTRE.

Taureaux holstein de 3 ans. — 1er prix: P. Bonin.

Taureaux holstein de 1 an. — 1er prix: P. Bonin.

Veaux holstein enregistré de l'année 1915. — 1er prix: P. Bonin.

Vaches holstein enregistrées de 4 ans. — 1er prix: P. Bonin.

Vaches holstein enregistrées de 3 ans. — 1er prix: P. Bonin.

Taures holstein enregistrées de 2 ans. — 1er prix: P. Bonin.

Taures holstein enregistrées de 1 an. — 1er prix: P. Bonin.

Génisses holstein enregistrées de l'année 1915. — 1er prix: P. Bonin.

Troupeaux de bestiaux canadiens, ayrshire et holstein. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e Wilfrid Houle; 3e, P. Bonin; 4e, Jos. Renaud.

MOUTONS ENREGISTRES.

Béliers d'un an enregistrés, laine longue. — 1er prix: Edouard Coutu.

Béliers enregistrés de l'année 1915, laine longue. —1er prix: Stan. Perreault.

Brebis âgées enregistrées, laine longue. — 1er prix: Edouard Coutu; 2e, Stan. Perreault.

Brebis d'un an enregistrées, laine longue. — 1er prix: Edouard Coutu.

Brebis de l'année 1915, enregistrées, laine longue. — 1er prix: Ed. Coutu.

Béliers âgés, laine courte. — 1er prix: Siméon Robillard.

Béliers d'un an enregistrés, laine courte. — 1er prix: Eugène Fréchette; 2e, Jos. Renaud; 3e, Désiré Hétu.

Brebis âgées enregistrées, laine courte. — 1er prix: Oct. Robillard.

Brebis d'un an enregistrées, laine courte. — 1er prix: Jos. Renaud.

Brebis âgées croisées. — 1er prix: Edouard Coutu; 2e, Stan. Perreault; 3e, Simon Robillard.

Brebis de 1 an race croisée. — 1er prix : Edouard Coutu; 2e, Florant Perreault; 3e, Oct. Robillard.

Brebis de l'année 1915, croisées. — 1er prix: Edouard Coutu; 2e, Stan. Perreault; 3e, Oct. Robillard.

ANIMAUX CROISES.

Vaches croisées de 4 ans. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e, P. Bonin; 3e, Stan. Perreault; 4e, Jos. Renaud.

Vaches croisées de 3 ans. — 1er prix: Stan. Perreault; 2e, Wilfrid Houle.

Taures croisées de 2 ans. — 1er prix Jean-Louis Bazinet; 2e, Albert Dalphond; 3e, P. Bonin; 4e, Stan. Perreault.

Taures croisée de 1 an. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet; 2e, Wilfrid Houle; 3e, Florand Perreault; 4e, Camille Perreault.

Génisses croisées de l'année 1915.— 1er prix: Edouard Coutu; 2e Tancrède St-Georges; 3e, P. Bonin; 4e, Stan. Perreault.

VERRATS, RACES PURES ENREGISTREES.

Verrats enregistrés de l'année 1915. —1er prix: Henri-Louis Vincent; 2e, P. Bonin; 3e, Zénon Riendeau.

Truies enregistrées de 1 an. — 1er prix: P. Bonin.

Truies enregistrées de l'année 1915. —1er prix: Zénon Riendeau; 2e, Maxime Desmarais; 3e, P. Bonin.

Truies croisées de l'année 1915. — 1er prix: Camille Perreault; 2e, Louis Bazinet; 3e, Albert Dalphond; 4e, Romuald Dalphond.

GALLINACEES.

1 coq et 2 poules pondeuses. — 1er prix: Octavienne Robillard; 2e, Clément Laporte.

1 coq et 2 poules viandeuses. — 1er prix: Octavienne Robillard; 2e, Stan. Perreault; 3e, Jos. Loiseau.

3 oies, 1 jar et 2 cannes. — 1er prix: Octavienne Robillard; 2e, Stan. Perreault; 3e, Rodrigue Pelland.

Dindons. — 1er prix: Léon Rivest.

Canards. — 1er prix: Octavienne Rodrigue Pelland.

LAITERIE.

Beurre de beurrerie. — 1er prix : Tancrède St-Georges; 2e, Arthur Laporte.

Beurre domestique. — 1er prix : Oct. Casaubon; 2e, Damien Comtois; 3e, Hector Simard.

Sucre d'érable. — 1er prix: Rodrigue Pelland; 2e, Gilbert Vincent fils de Maxime; 3e, Oct. Casaubon; 4e, Israel Latour.

Sirop d'érable. — 1er prix: O. Casaubon; 2e, Gilbert Vincent fils de Maxime; 3e, Eugène Houle; 4e, Israel Latour.

Miel en gâteaux. — 1er prix: Louis Bérard; 2e, Oct. Casaubon; 3e, Ephrem Pelletier; 4e, Wilfrid Houle.

Savon. — 1er prix: Simon Robillard; 2e, Stan. Perreault; 3e, Albert Dalphond; 4e, Oct. Casaubon.

Betteraves à vaches. — 1er prix: Léon Rivest; 2e, Louis Bérard; 3e, Armand Lafortune; 4e, Israel Latour.

Betteraves à table. — 1er prix: Louis Bérard; 2e, Alfred Comtois ; 3e, Damien Comtois; 4e, Oct. Casaubon.

Patates. — 1er prix: Henri Majeau; 2e, Ephrem Pelletier; 3e, Eugène Houle; 4e, Louis Bérard.

Tabac en feuille. — 1er prix: Henri Majeau; 2e, Eugène Houle; 3e, G. A. Dubeau; 4e, Louis Bérard.

Oignons. — 1er prix: Israel Latour; 2e, Oct. Casaubon; 3e, Arthur Latour.

Choux. — 1er prix: Henri Majeau; 2e, Damien Comtois; 3e, Alfred Comtois.

Choux de Siam. — 1er prix : Philippe Bérard; 2e, Henri Majeau; 3e, Louis Bérard; 4e, Camille Perreault.

Tomates. — 1er prix: Henri Majeau; 2e, Damien Comtois; 3e, Oct. Casaubon; 4e, Jos. Loiseau.

Pain de ménage. — 1er prix: Désiré Hétu; 2e, Henri Majeau; 3e, Isaie Nadeau; 4e, Zénon Riendeau.

Raisin. — 1er prix: Léon Rivest.

Pommes. — 1er prix: Arthur Forest; 2e, Israel Latour; 3e, Louis Bazinet; 4e, Philias Vincent.

Céleri. — 1er prix: Henri Majeau; 2e, Alfred Comtois; 3e, G. A. Dubeau; 4e, Damien Comtois.

Carrottes de table. — 1er prix: Henri Majeau; 2e, Léon Rivest; 3e, Damien Comtois; 4e, Alfred Comtois.

Etoffe du pays. — 1er prix: Oct. Casaubon; 2e, Dame Gasp. Perreault; 3e, Joseph Comtois.

Flanelle du pays. — 1er prix: Oct. Casaubon; 2e, Israel Latour; 3e, Eugène Fréchette.

Couvertes en laine. — 1er prix : Désiré Hétu; 2e, Joseph Perreault ; 3e, Joseph Généreux.

Tapis, catalogne. — 1er prix : Dame Gasp. Perreault; 2e, Joseph Généreux; 3e, Samuel Vessot.

Tapis au crochet. — 1er prix: G. A. Dubeau; 2e, J. A. Ratelle; 3e, Dame Gasp. Perreault.

Couvre-pieds en indienne piqués à la main. — 1er prix : Avila Beaudoin; 2e, Oct. Casaubon; 3e, Gilbert Vincent fils de Maxime.

Couvrepieds tricotés. — 1er prix : J. A. Ratelle; 2e, Joseph Généreux; 3e Mathias Robillard.

Collection de tricots (laine). — 1er prix: Oct. Casaubon; 2e, Samuel Vessot; 3e, J. A. Ratel.

Collection de tricots (fil ou coton). —1er prix: Samuel Vessot; 2e, J. A. Ratel; 3e, Joseph Généreux.

Ouvrage à l'aiguille, fil ou coton.— 1er prix: Joseph Comtois; 2e, Arthur Marion; 3e, J. A. Ratel.

Toile du pays — 1er prix: Joseph Comtois; 2e Dame Gasp. Perreault; 3e Romuald Dalphond.

Dessus d'oreiller à points tirés. — 1er prix: Dame Gasp. Perreault; 2e, Philias Vincent; 3e, J. A. Ratelle.

Paire de bas. — 1er prix: Joseph Perreault; 2e, Dame Gasp. Perreault; 3e, Israel Latour.

Paire de chausson. — 1er prix: Jos. Perreault; 2e, Dame Gasp. Perreault.

Couverture de piano ou de table. — 1er prix: Oct. Casaubon; 2e, Désiré Hétu; 3e, Philias Vincent.

Ouvrage à l'aiguille, broderie non spécifié dans l'autre section. — 1er prix: Arthur Marion; 2e, Samuel Vessot; 3e, J. A. Ratelle.

PRIX SPECIAUX OFFERTS PAR

J.-Ls. Bazinet pour la meilleure vache canadienne. — 1er prix: J. Ls Bazinet.

J. Ls. Bazinet, pour la meilleure vache ayrshire. — 1er prix: J.-Ls Bazinet.

D. Hétu, pour bélier d'un an enregistré, laine courte. — 1er prix: Eugène Fréchette.

Jos. H. Sansregret, pour un couple de stir ou taures de boucherie. — 1er prix: J.-Ls Bazinet; 2e, Jos. Renaud.

Jules Breton, pour le plus bel article du département de l'industrie domestique. — 1er prix: Samuel Vessot.

P. T. Légaré, pour le meilleur troupeau enregistré. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet.

Frost and Wood, pour la meilleure vache croisée de tout âge. — 1er prix: Jean-Louis Bazinet.

Massey Harris, pour le meilleur couple de porcs à bacon. — 1er prix: Camille Perreault.

Idège St-Georges, pour le meilleur échantillon de comstock. — 1er prix: Camille Perreault.

International Harvester Co., Limited, pour le meilleur troupeau de moutons de laine courte. — 1er prix: Jos. Renaud.

Moody and Sons, pour la plus belle jument enregistrée. — 1er prix: Albert Dalphond.

Questions Economiques

Coopération en Finlande.

Ceux qui ont la bonne fortune de lire les publications de l'Institut International d'Agriculture ont pu remarquer le caractère tout particulier des origines et du développement de la coopération finlandaise Tandis que dans la plupart des autres pays le mouvement coopératif s'est développé de bas en haut, en Finlande le mouvement a suivi une marche inverse: il s'est produit de haut en bas. Au lieu de commencer par créer des coopératives locales, pour les grouper plus tard en Union, en Finlande, on a commencé par créer une organisation centrale unique la "Pellervo" (*Société pour la propagation de la coopération rurale*) et c'est sur l'initiative de ce centre de ralliement, sous son impulsion et sous sa direction systématique, que se font formées les diverses espèces de coopératives locales.

Le créateur de la coopération finlandaise, le professeur Hannes Gebhard, vient de publier un ouvrage intitulé: Traits principaux du mouvement coopératif en Finlande. Voici l'analyse qu'en donne le dernier Bulletin de l'Institut International. Cet ouvrage qui constitue à la fois un exposé succint et clair du développement de la coopération en Finlande depuis ses premiers débuts, en 1889, jusqu'au 1er janvier de l'année courante, et un vademecum des plus pratique pour quoiconque désire en Finlande même fonder une nouvelle coopérative.

L'ouvrage débute par une introduction dans laquelle l'auteur expose brièvement les avantages de la coopération, ainsi que son développement général, dans les principaux pays de l'Europe. Suit un chapitre des plus intéressant, relatant les origines premières du mouvement coopératif en Finlande et les progrès réalisés successivement. La plus ancienne des coopératives du "Pays des mille lacs" ne date que de 1889. C'était une coopérative de consommation et les résultats de l'entreprise ne furent pas des plus encourageants. Pendant les dix années qui suivirent c'est à peine si une douzaine de coopératives se fondèrent dans tout le pays.

Tout change à partir de 1889, c'est-à-dire à peine si une douzaine de coopératives se fondèrent dans tout le pays.

Tout change à partir de 1889, c'est-à-dire à partir de la fondation (sur l'initiative du professeur Gebhard), de la "Pellervo, Société pour la propagation de la coopération rurale en Finlande". Et le changement est si brusque, si radical et si puissant, qu'à l'heure qu'il est la Finlande, avec ses 2,300 coopératives sur une population de 3 millions d'habitants, se trouve au quatrième rang de tous les pays de l'Europe par égard au nombre relatif des associations de ce genre. De fait, la Finlande possédant une coopérative par 1400 habitants, n'est dépassée que par la Suisse qui en a une par 500 habitants, le Danmark, qui en a une par 600 habitants et la Suède, qui en a une par 1100 habitants.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Gebhard traite des coopératives locales. L'auteur y examine l'une après l'autre toutes les différentes variétés de coopératives qui se rencontrent en Finlande. Pour chacune d'elles il indique quels sont les buts qu'elle poursuit, quelle en est l'organisation normale. Se basant sur l'expérience acquise, sur les enquêtes faites par les soins de la Pellervo, il énonce pour chaque variété des coopératives les conditions économiques et culturales locales indispensables pour en assurer la réussite. Enfin pour chaque groupe il donne une statistique générale des coopératives qui en font partie, indiquent tant leur développement successif que leur état au 1er janvier de l'année courante.

La Troisième partie du petit volume traite des fédérations des coopératives locales et des instructions centrales créées dans le but de favoriser les opérations des coopératives.

Nous signalerons plus tard quelques traits de ressemblance entre la "Lellervo" et le "Comptoir Coopératif".

"L'Action Populaire donne son attention, particulière aux questions locales et importantes de Joliette. C'est ce qui lui a valu l'augmentation considérable de ses lecteurs.

TELEPHONE 369

DR EDMOND PIETTE

EX-INTERNE DE L'HOTEL-DIEU

15. RUE STE-ANNE. JOLIETTE.

23-52

N'ACCEPTEZ PAS d'IMITATION

Exigez la marque Neponset, couverture reconnue comme étant la meilleure et la plus vieille en usage.

Demandez un échantillon par malle avant d'en acheter d'autres sortes.

Daroid

est ce qu'il y a de plus économique pour lambrissages et

COUVERTURES

Feutre de première force, saturation extra, couleur ardoise, pas de goudron, ne salit pas l'eau de pluie et est à l'épreuve du froid, de la chaleur, des cendres et des étincelles. N'acceptez pas d'imitation. Procurez-vous le véritable article.

Pour renseignements et Echantillon Gratuit, s'adresser à.

Courchesne & Charut

Prix spéciaux sur toutes marchandises de constructions : Clous, Ciment, Papier, Peinture.

MARCHANDS DE FER

SEULS AGENTS POUR LE COMTE DE JOLIETTE.

21-13

L. B. FONTAINE, : AGENT GENERAL D'ASSURANCES

POUR LE COMTÉ MONTCALM

Sur la Vie — Contre le Feu — les Accidents — la Maladie — Bris de Glace — Responsabilité de Patrons

Représentent seulement les plus fortes Compagnies Anglaises, Américaines, Canadiennes.

TAUX LES PLUS BAS.—— RENSEIGNEMENTS GRATUITS

BUREAU:

ST-JACQUES L'ACHIGAN, Rue conduisant à la Station du C.N.O.Ry

La Fonderie du Peuple,

COIN DES RUES ALICE ET ARTHEMISE, PRES DE LA MANUFACTURE DE PAPIER

JOLIETTE, - - P. Q.

SOUS LA DIRECTION DE M. JOS. PONTBRIAND.

A le plaisir de vous informer qu'elle est en état de faire toutes sortes de réparations de machines agricoles, engins à gazoline, etc., etc. Aussi M. Pontbriand a l'avantage de vous dire qu'il est en possession de tous les patrons et modèles, appartenant autrefois à la Fonderie de Joliette, et fera tous les ouvrages concernant le coulage de fonte et de cuivre.

Nous avons constamment en stock les engins à gazoline, magnetto, chaudrons à sucrerie, ronds de cheminées, grils de cabane à sucre de toutes dimensions, pointes de charrue de toutes formes, pétrins mécaniques, pesées pour chevaux, 20 lbs. pour 60 cts.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous faisons une spécialité de poêles pour la ferme. Aussi poêles de cuisine de toutes sortes à prix très réduits.

M. Pontbriand fabrique aussi des machines à broyer les os, très commodes pour les cultivateurs.

Nous nous occupons aussi de la réparation des Bouilloires pour lesquelles nous avons eu de grands succès.

Pour toutes informations, s'adresser à M. Joseph Pontbriand, Joliette, P. Q., Téléphone Bell 366

M. Arthur Desautels

PROFESSEUR DE VIOLON

Méthode Spéciale d'Enseignement.

No 12, Place Ste-Marie

JOLIETTE, P. Q.

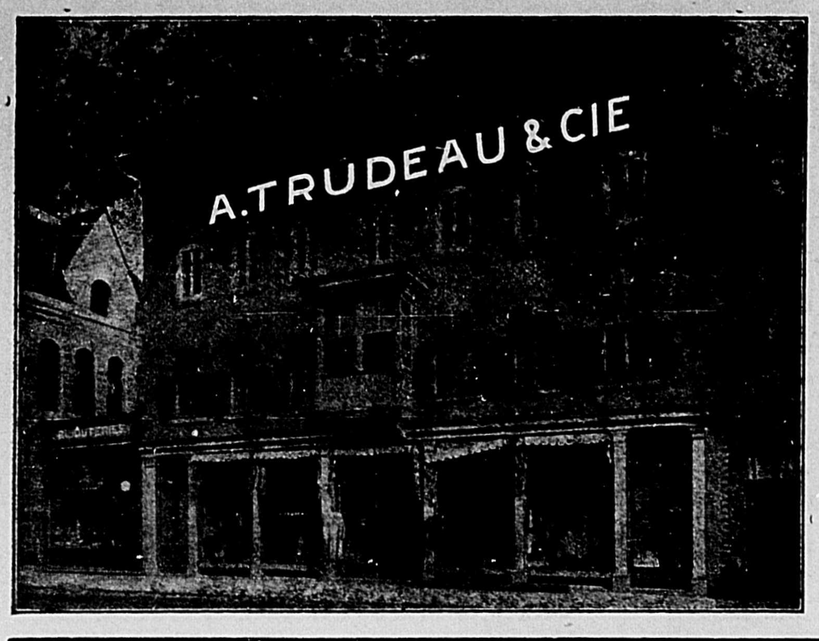

SAISON D'AUTOMNE

Chez

A. TRUDEAU & CIE

Comme notre stock d'Habits pour Hommes, Jeunes Gens et Garçons est beaucoup trop considérable, nous profitons de cette vente pour vous donner des valeurs exceptionnelles. Habits en Tweeds, couleurs et patrons les plus nouveaux seront à votre choix, strictement pour le temps de la vente, aux prix suivants:

HABITS

—DE—

$8, 9, 10, $12

RÉDUITS À

$5, 6.65, 7.69, $9.45.

HABITS

—DE—

$14, 15, 16, $17

RÉDUITS À

$11.65, 13.45

HABITS

—DE—

$18, 20, 22, $25

RÉDUITS À

$14.50, 17.50

HABITS D'ENFANTS

PRIX SPECIAUX

$2.75, 3.45, $4.65

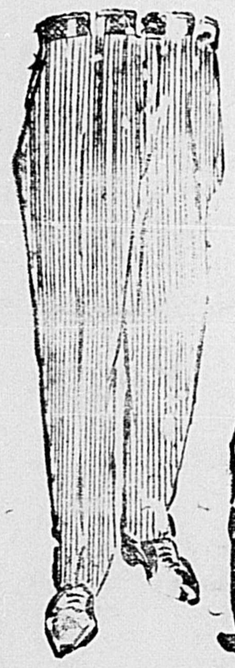

1 lot considérable de Pantalons Tweed. Votre choix à partir de

$1.19, 1.59, 1.79 jusqu'à $4.69

300 BLOUSES SACRIFIEES AU PRIX DE LA MANUFACTURE.

Grand Choix de Sous-Vêtements

Un grand choix de sous-vêtements tels que Camisole en coton, fil, soie laine, etc.

Beaux Jupons, Cache-Corsets, chemises de nuit, caleçons très bien garnis de jolie dentelle et broderie.

Il va s'en dire que notre assortiment de lingerie pour dame, est au grand complet.

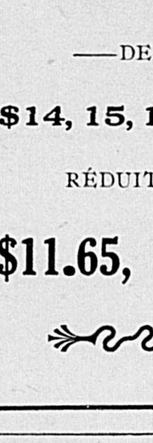

Capot de Caoutchouc pour Hommes.

Une très belle valeur spéciale à $3.89. Aussi des valeurs exceptionnelles à

$6.65, 7.65, 9,45, $11.35.

Manteaux pour Dames.

Garantis pour la pluie.

$4.89

Beaux Manteaux en serge, tout laine, noir et bleu marin, valant $12.00 et $14.00 PRIX SPECIAL **$6.69**

FOURRURES.

Notre stock est présentement au complet et plus considérable que jamais.

800 peaux de mouton perse, dans les prix de $4.00, $5.00, $6.50, $8.50 $10.00 et $12.75.

Votre choix dans 500 peaux de vison canadien. Prix défiant toute compétition.

800 peaux seal électrique, à partir de 60 cts la peau, à $2.25.

75 peaux de Loutre, à partir de $16.50 à $45.00.

Enfin pour capots de Chat sauvage, manteau de seal, marmotte, astrakan, Mouton de Russie, set de Vison, Renard, Loup, Marmotte et fourrures de toutes sortes.

Vous êtes invités à venir visiter notre grand département.

Voyez les prix ci-dessous.

Beau fil de couleur barré et carrauté, valant 10, 12 et 14 cts. Durant cette vente votre choix à . . . . . **9¢**

Beau coton blanc à lingerie, valant 12 cents, pour . **10¢**

Beau coton blanc à lingerie valant 15 cts pour **12½**

Coton jaune, valant 9 pour **7½**

Coton jaune, valant 10 cts pour . . . . . **8¢**

Coton jaune 40 pouces de large, valant 16 cts pour . . . **12½**

BAS, BAS, BAS.

Comme cette ligne de marchandise mérite toujours beaucoup votre attention, nous n'avons rien négligé pour donner à notre nombreuse clientèle tout le soin qu'elle mérite. C'est-à-dire que pour acheter une bonne paire de bas de coton, fil, soie, cachemire, laine, etc., vous pourrez toujours acheter du beau et du bon pour peu d'argent.

Coton blanc spécial pour lingerie, demandez nos lignes de coton blanc. Prix spécial de **10** et **12½¢** la verge.

SOIE, SOIE, SOIE.

Jolie soie de fantaisie dans les teintes les plus nouvelles. Un grand choix.

RUBANS, RUBANS.

Rubans de Soie dans toutes les couleurs.

DEMANDEZ A VOIR NOS DEUX PRIX SPECIAUX DE 10 CENTS ET DE 12½.

BRODERIE, BRODERIE.

Ayant acheté à bon marché un lot considérable de broderie de la maison J. B. Caverhill, qui a décidé de liquider, nous vous vendrons ces marchandises au prix du manufacturier.

Notre assortiment est présentement au grand complet en toutes choses nécessaires dans une maison.

TAPIS, RUGS, PRELARTS, TOILES DE CHASSIS DE TOUTE SORTE, TOILES DE MADRAS POUR RIDEAUX, RIDEAUX EN NET ASSORTIS, AUSSI A PRIX REDUITS.

Un lot considérable de chapeaux de paille, très nouveau et de bonne qualité votre choix à . . . . . **39¢**

La balance de nos chapeaux de panama sera réduite à 60 cents dans la piastre.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le magnifique assortiment que nous avons en fait de Serge à habit, Serge à costume, Etoffe à robe, Etoffe a manteau, Etoffe a costume, etc.

AINSI DONC VENEZ en FOULE au GRAND MAGASIN DE

A. TRUDEAU & CIE,

31-33-35, Notre-Dame, JOLIETTE.

Boîte Postale 191 Téléphone 33

LE MASQUE NOIR

Chaque chapitre contient tout un drame des plus emouvants.

Suite

Depuis le commencement de l'invasion, les prisonniers de guerre avaient été fusillés impitoyablement par les Français et les Suédois. La terrible sincérité de l'histoire nous force à enregistrer ces actes d'inutile cruauté.

Le passé répondait donc de l'avenir, et le prêtre soldat savait que son arrêt de mort était prononcé d'avance.

Cependant, au moment où il franchissait le seuil de la grande salle du château de Bletterans, il était loin de prévoir quel rôle magnifique le hasard, ou plutôt la volonté de l'homme rouge, lui réservait.

Certes, l'attitude que nous venons de lui voir prendre vis-à-vis de son interlocuteur était le résultat d'une conviction profonde. Chacune des paroles qu'il venait de prononcer s'échappait d'une âme ardente et sincère. Ce qu'il venait de dire il le pensait, et plus d'une fois il avait versé son sang pour le soutenir...

Mais peut-être, aussi, aurait-on pu trouver un motif à cette fière attitude... Peut-être, avant de mourir, Marquis voulait-il rendre un dernier service à la cause de sa province, en donnant à ses ennemis une preuve suprême de cette résistance énergique, inflexible, que rien ne pourrait dompter et qu'il rencontrerait jusqu'au bout.

Peut-être voulait-il que l'homme rouge en arrivât à se dire:

—Ces têtes hautaines ne plieront point, il faudra les abattre toutes!...

Et qu'il reculât d'horreur devant la nécessité de cette effroyable tâche.

Toutes ces idées, du reste, exposées par lui avec une si fougueuse audace, avait trouvé de l'écho dans plus d'un coeur, bien qu'elles fussent en opposition directe avec les intérêts de tous les auditeurs.

Il y avait là des Français, des soldats, des gentilshommes, des hommes, enfin, animés à ce triple titre de cet esprit chevaleresque qui semble parfois s'endormir, mais qui ne meurt jamais tout à fait.

Les nobles élans d'une âme si grande et si généreuse ne pouvait passer inaperçus devant eux. A la surprise succéda le respect, presque la sympathie.

Sans la présence de l'homme rouge, plus d'une main peut-être se fût tendue vers le prêtre-soldat pour saisir et serrer la sienne.

Mais parmi ces Français, ces soldats, ces gentilshommes, il y avait un lâche, il y avait un traître.

Antide de Montaigu reniait et vendait sa province, ainsi que Judas Iscariote avait renié et vendu son Dieu!...

Aussi, chaque parole du curé Marquis tombait sur le coeur du seigneur de l'Aigle comme une goutte de plomb fondu. Le misérable sentait son masque se soulever et les implacables lumières de la honte et du déshonneur le fouetter publiquement au visage..

Une rage sourde et d'autant plus violente qu'elle était contenue, débordait en lui, la sueur ruisselait sur son front. Il aurait voulu s'élancer sur le prêtre, l'étrangler de sa main, ou trancher à la fois d'un coup de poignard sa parole et sa vie.

Mais la présence de l'homme rouge faisait aussi bien obstacle aux manifestations de sa haine qu'à celles de la sympathie des officiers français. Le respect le clouait sur place, et sa fiévreuse et impuissante colère était la première épine de cette sanglante couronne que l'avenir devait attacher à son front.

Après la dernière réponse du curé Marquis, l'homme rouge, comme écrasé par la grandeur de cet héroisme qui se manifestait si simplement baissa sur sa poitrine sa tête brune et pâle, et, pendant quelques secondes, sembla s'absorder dans une profonde rêverie.

Marquis, toujours calme, les bras croisés, les joues colorées légèrement par la vivacité de sa parole, le regardait avec une sorte de sourire...

L'homme à la robe rouge releva lentement la tête, et, posant avec noblesse son coude sur l'accotoir de son haut fauteuil sculpté, appuya sa joue sur sa main et croisa son regard avec le regard du curé Marquis qui ne baissa point les yeux.

Tous les spectateurs de la scène que nous racontons attendaient avec impatience et avec anxiété les premiers mots qui s'échapperaient de ses lèvres minces et mobiles.

Le curé, lui, semblait moins ému que ces auditeurs désintéressés, et cependant sa vie était en jeu, et son arrêt, sans doute, allait être prononcé.

L'homme rouge trompa toutes les prévisions. Au lieu de parler en maitre et en juge, il voulait discuter encore.

Il dit, d'une voix de plus en plus lente, tandis que son regard, fixé sur le visage du prêtre, semblait y guetter les impressions fugitives:

—Vous criez guerre éternelle à la France et à son roi, parce que la France vous envelopperait dans la ceinture de ses frontières agrandies et parce que son roi deviendrait pour vous un maître! La politique de Louis XIII devrait cependant vous être une garantie, ce me semble, que vos droits seraient respectés!...

—Une garantie! répéta le prêtre. En quoi?

—Louis XIII ne suit-il pas, dans son propre royaume, une marche absolument pareille à celle du parlement dans votre province?

L'homme rouge s'arrêta.

—Je ne vous comprends pas, dit Marquis.

L'homme rouge poursuivit:

—Le parlement de Dôle, ce sont vos propres paroles, protège le peuple contre les gentilshommes et les gentilshommes contre les hauts seigneurs. Louis XIII fait-il donc autre chose en abaissant chaque jour l'orgueil de ceux qui se croient encore les grands vasseaux de la couronne?

Le curé ne répondit que par un sourire.

—Ne m'avez-vous donc point compris? demanda l'homme rouge.

—Ne parlons pas de Louis XIII je vous en prie! s'écria Marquis.

—Pourquoi?

—Parce que Louis XIII n'existe pas, et vous le savez mieux que moi...

L'homme rouge tressaillit.

—Non, poursuivit le prêtre-soldat, ne parlons pas du roi de France, mais, si vous voulez, parlons du cardinal-ministre, parlons de Richelieu... Oui, j'en conviens, l'Eminence rouge, achevant l'oeuvre commencée de Louis, XI, fauche hardiment et infatigablement les trop hautes têtes de la noblesse de France, établissant ainsi un niveau que la couronne seule domine. Le roi de Plessis-les-Tours, l'ami de Tristan l'Hermite et d'Olivier le Daim, marchait tortueusement au bout où le poussait son intérêt propre; il écrasait tout ce qui, s'élevant trop près du trône, lui portait ombrage. Les grands tombèrent, et comme en toute chose, le bien est à côté du mal, les petits profitèrent de ces chutes... Les temps sont bien changés depuis lors... Aujourd'hui, Richelieu, grand ministre d'un monarque dont la couronne est une ombre, n'a plus à combattre un duc de Bourgogne insolemment roi dans son propre royaume, mais il a à renverser les trop hautes puissances de la cour... Lui aussi il établit le niveau de Louis XI... lui aussi dans cette forêt humaine il abat les hautes cimes, les arbres séculaires, et donnant aux rejetons de l'espace, de l'air, du soleil, il leur permet de vivre et de grandir... Là aussi, la cognée du bûcheron frappe les grands au profit des petits!... Mais ce profit tient-il une place dans les projets, dans les volontés, dans les rêves du ministre? Il m'est permis de ne pas le croire. Louis XI faisait le niveau dans l'intérêt de son trône. Richelieu imite cet exemple dans l'intérêt de son ambition sans bornes et de son immense orgueil!...

L'homme rouge sourit à son tour sans répondre.

Au moment où Marquis prononçait les mots *d'ambition sans bornes et d'immense orgueil,* le duc de Longueville, le marquis de Villeroi et le marquis de Feuquières prirent un air menaçant et portèrent la main sur la garde de leur épée.

Le prêtre-soldat se tourna vers eux.

—Eh! messires, leur dit-il, laissez en paix vos épées... vous êtes de trop bons gentilshommes pour frapper un ennemi qui ne peut se défendre, et vous ne voudriez point d'ailleurs usurper les privilèges du bourreau qui va me prendre dans un instant...

Puis il ajouta, en désignant du regard et du geste Antide de Montaigu: Si cependant vous êtes jaloux d'en finir plus vite avec moi, donnez, non pas une épée mais un couteau à ce seigneur masqué... Le métier de bourreau est digne de lui...

—Insolent! s'écria le seigneur de l'Aigle.

—Silence, murmura à voix basse l'homme rouge en faisant un signe au marquis de Feuquières.

Ce dernier fit signe, à son tour, à un officier placé près de la porte du fond.

L'officier sortit.

On entendit presque aussitôt une sonnerie de trompettes, et l'on vit entrer un page de quinze à seize ans, joli comme une femme, somptueusement vêtu, précédé de deux clairons et suivi de huit gardes.

Le page portait sur son bras gauche replié, un coussin de velours écarlate galonné d'or. Une enveloppe entourée d'un ruban de soie rouge et scellée d'un large sceau était posée sur le coussin

Les clairons et les gardes s'arrêtèrent, le page s'avança seul jusqu'auprès du personnage assis, et, mettant un genou en terre devant lui, il commença:

—Pour...

Mais il n'eut pas le temps d'achever.

Le curé l'interrompit, et reprenant la phrase qu'il venait de couper il dit d'une voix nette et haute:

—Pour Son Eminence monseigneur le cardinal de Richelieu.

—Quoi! s'écria le cardinal (en effet c'était bien lui), vous saviez?

Marquis s'inclina profondément.

—Oui, monseigneur, dit-il ensuite.

—Qui donc vous avait dit?

—Personne. Mais comment aurait-il pu m'être possible de ne pas deviner?... Le bruit de votre arrivée ne s'est pas encore répandu dans nos montagnes, monseigneur, et cependant, en entrant dans cette salle, je n'ai pas eu un moment de doute... Devant quel autre que vous les généraux français courberaient-ils la tête aussi bas?...

"D'ailleurs, ajouta le curé avec ironie, ne portez-vous pas un vêtement qui dit bien haut que vous arrivé au rang le plus élevé de la hiérarchie ecclésiastique et qu'au-dessus de vous il n'y a que le pape et Dieu?...

Richelieu, si complètement maître de lui jusqu'alors, pâlit de colère en ce moment.

—Prêtre! murmura-t-il, prenez garde!...

—A quoi, monseigneur? demanda Marquis.

L'attention profonde accordée au prêtre-soldat par le cardinal, pendant tout l'entretien qui précède, avait un double motif.

Le premier résultat de l'étonnement éprouvé par lui en trouvant un homme supérieur, presque un homme de génie, dans ces sauvages et rudes montagnes.

Le second venait de la vanité même du grand politique, flatté de la justesse du coup d'oeil avec laquelle Marquis avait pénétré dans sa pensée et deviné le but véritable de ses ambitions.

L'incroyable rectitude des jugements du prêtre en avait fait passer la sévérité. Mais voici que Marquis venait de mettre le doigt sur la plaie saignante, en raillant le haut caractère des dignités religieuses dont était revêtu le ministre.

La franchise avait plu d'abord, maintenant elle blessait douloureusement.

—A quoi faut-il prendre garde, monseigneur? répéta le prêtre Qu'ai-je à craindre? Ne sais-je pas que la mort m'attend et que je ne lui échapperai point?... Qu'importe que mon corps lui soit jeté en pâture quelques minutes plus tôt ou plus tard?... Les grands de ce monde accordent une grâce à celui qui va mourir... je réclame de vous, comme une faveur suprême, le droit de parler jusqu'au bout... Je parlerai brièvement, monseigneur, et je vous jure de ne rien dire qui ne soit vrai.

Le cardinal avait eu le temps de prendre sur lui-même et de dominer son premier mouvement.

—Parlez, répondit-il, plutôt du geste que de la voix.

—Merci, monseigneur... dit le prêtre.

Et il poursuivit:

—La France veut la Franche-Comté!... mais emploie-t-elle le bon moyen pour conquérir et pour conserver?... Est-ce en accablant une province sous le poids de tous les malheurs, de toutes les misères, de tous les fléaux, qu'on s'y fait des partisans et qu'on s'y ménage des sympathies?... Est-notre faute, à nous, si les noms seuls de Français et de Suédois sont pour la montagne tout un objet d'épouvante et d'exécration?... Vous voulez faire de la Comté une chose à vous et vous dépeuplez le pays par le fer et par la famine, vous le ruinez par le pillage et l'incendie!... Jamais, dans leurs barbares invasions des siècles passés, jamais les Huns ni les Vandales ne sont allés si loin que vous!... Demandez à vos généraux, monseigneur, de quelle façon ils comprennent la guerre... Mais ils ne vous répondront pas!... Eh bien! puisque les voilà devant vous et devant moi, je vais vous dire ce qu'ils ont fait... et, s'ils l'osent, ils me démentiront!...

Le duc de Longueville et MM. de Villeroi et de Guébriant firent un pas en avant et voulurent imposer silence à Marquis par un geste impérieux.

A suivre

Chez un naturaliste.

Le client: — Je désirerais un singe.

L'employé, *montrant une belle collection de singes empaillés*:

—Choisissez, monsieur.

—Le client: C'est que... je le voudrais vivant.

—L'employé, appelant: Patron! On vous demande!...

TEL. BELL 76. RESIDENCE 309.

GASPARD MORRISSETTE

Plombier sanitaire et poseur d'appareils de Chauffage à eau Chaude
GAZ ET VAPEUR.
Réparations faites avec soin et promptement exécutées.

Sanitary Plumber and Hot Water, Gaz and Steam Fitter
ALL REPAIRS.
Carefully done and promptly attended to.

TOUJOURS EN MAGASIN :
Fixtures pour électricité, électroliers, lampes, etc. Installation de gaz acétylène.
SPECIALITE : Posage de plafonds métalliques et lambrissages 6m1 s

16 PLACE BOURGET **JOLIETTE, P. Q.**

...Pour les Beurriers...

Parchemins fournis et imprimés en noir ou bleu.

8x11		9x12	
500	$1.50	500	$ 2.00
1000	2.00	1000	2.50
5000	8.25	5000	11.00
10000	16.00	10000	19.00

Enveloppes fournies et imprimées.

500	$1.50	5000	$ 8.00
1000	2.00	10000	14.00

Nos parchemins sont garantis ne pas tacher le Beurre.

—S'ADRESSER A—

"L'ACTION POPULAIRE"

—TEL. BELL 270. -:- B. P. 160— TELEGRAPHE

1, St-Viateur, -:- JOLIETTE,

Abonnez-vous à "L'Action Populaire."

Le Pacifique Canadien.

Depuis le 30 Mai, les trains circulent comme suit, tous les jours excepté le Samedi et le Dimanche.

LAISSENT JOLIETTE

7.00 a.m. Pour Montréal et les stations intermédiaires, faisant connection à St-Martin Jct. pour St-Lin, Mont Laurier et Ottawa.
10.25 a.m. Pour Lanoraie et toutes les stations jusqu'à Québec, faisant connection à Trois-Rivières pour Grandes Piles, Shawinigan Falls et Grand'Mère.
11.25 a.m. Pour St-Félix et St-Gabriel.
4.00 p.m. Pour Montréal et les stations intermédiaires, faisant connection à St-Martin Jct, pour St-Eustache, Calumet et Ottawa.
7.25 p.m. Pour St-Félix et St-Gabriel

ARRIVENT A JOLIETTE

7.00 a.m. De St-Gabriel et St-Félix.
10.10 a.m. De Montréal et les Stations intermédiaires.
11.25 a.m. De Montréal et les points des Etats-Unis.
4.00 p.m. De St-Gabriel et St-Félix.
7.25 p.m. De Montréal et les stations intermédiaires.

LE SAMEDI

4.00 p.m. Arrive de Montréal pour St-Gabriel, arrêtant à toutes les stations.
7.25 p.m. Arrive de St-Gabriel, pour Montréal, arrêtant à toutes les stations et faisant connection à Lanoraie pour Trois Rivières et les stations intermédiaires.

LE DIMANCHE SEULEMENT

10.10 a.m. Arrive de St-Gabriel pour Lanoraie, Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires.
11.25 a.m. Arrive de Montréal pour St-Gabriel..
4.00 p.m. Arrive de Montréal pour Joliette seulement.
6.45 p.m. Départ de Joliette pour Montréal, sans aucun changement.
7.05 p.m. Arrive de St-Gabriel pour Montréal.
8.04 p.m. Arrive de Trois-Rivières et Lanoraie pour St-Gabriel, arrêtant à toutes les stations sur le parcours.

N.B.—Pour toutes autres informations, s'adresser à l'Agent le plus rapproché.

J. E. POIRIER,

Si vous désirez vous annoncer utilement, venez dès maintenant commander vos calendriers au bureau de *L'Action Populaire.*

"DOW"

BIERES PORTERS ET EXTRAITS DE MALT

3 "LEADERS"

Ces trois marques ont toujours détenu les records de l'excellence, et celles que l'on vend actuellement sont si possibles meilleures encore que celles qui ont dans le passé établi leur haute réputation.

Lapierre & Lapierre

JOLIETTE

DISTRIBUTEURS LOCAUX

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED.

ABONNEMENT :
(PAYABLE D'AVANCE)

CANADA : Six mois . . $0.50
" Un an . . . 1.00
ETATS-UNIS : Six mois . . 0.75
" Un an . . . 1.50

L'ACTION POPULAIRE

ON reconnait l'intérêt que suscite un journal par l'augmentation de sa circulation.

Du 15 mai au 15 juillet L'ACTION POPULAIRE a augmenté sa circulation de 185.

Vol. III, No 31. JOLIETTE, 30 SEPTEMBRE. DEUX SOUS LE NUMERO

EN VILLE

—Les nombreux amis du docteur Wilfrid Gaudet, autrefois de Joliette, et maintenant de Cartierville, près Montréal, apprendront avec grand plaisir sa récente nomination au poste de médecin-inspecteur de la commission scolaire de cette florissante municipalité. Plus de quatre cents élèves fréquentent les différentes écoles de Cartierville. C'est dire toute l'importance et la responsabilité de cette position que l'on vient de confier à notre ami. Nous sommes sûrs à l'avance de ses succès. Nos sincères félicitations au nouveau titulaire.

—Les funérailles de M. C. A. Goulet ont eu lieu à la cathédrale samedi dernier. Un grand nombre de citoyens de cette ville y ont assisté.

—La cérémonie au cimetière a été remise à cause de la température pluvieuse que nous avons eue dimanche.

—Des améliorations importantes ont été faites à l'atelier de L'Action Populaire. Nous avons mis sur le marché, il y a quinze jours, des lettres de deuil telles qu'elles étaient fabriquées en France.

Les commandes considérables que nous avons déjà reçues de Montréal, de Québec, de Louiseville, de St-Hyacinthe, de Shawinigan et de Chicoutimi (plus de 1000,000) nous ont obligés d'agrandir l'atelier.

Le bureau a été transporté à la porte voisine, dans le bloc Préville.

—La maison A. Trudeau et Cie, informe sa nombreuse clientèle qu'elle est en état de faire faire les costumes de dames sur commandes, dans 24 heures d'avis.

—Nos lecteurs pourront remarquer que nous avons cette semaine plusieurs lettres traitant de sujets tout-à-fait différents. Nous faisons ailleurs les réserves nécessaires vis-à-vis certaines opinions émises.

Ces lettres sont toutes intéressantes par les opinions qui y sont énoncées. Nous engageons nos lecteurs à les lire attentivement.

—Notre concours va déjà assez bien. Nous commencerons dès notre prochain numéro, la publication des votes de chaque candidat. Les candidats qui préfèrent ne pas être nommés sont désignés par un chiffre.

—"Le Droit" d'Ottawa, en date du 22 septembre a reproduit un de nos articles sur l'Argent et les cultivateurs.

—Les funérailles de Mme B. Sylvestre ont eu lieu mardi à Ste-Mélanie. Un grand nombre de citoyens de Joliette ont accompagné la dépouille mortelle de Joliette à Ste-Mélanie.

Nous présentons à la famille Sylvestre nos plus vives sympathies.

—La séance donnée par les jeunes filles à la salle du marché les 28 et 29 septembre a remporté un très brillant succès. L'assistance a été très nombreuse les deux soirs. Les organisatrices ont fait oeuvre de charité tout en donnant une soirée très récréative. Nous ne doutons pas qu'elles rencontreront le même encouragement chaque fois qu'elles feront appel à la générosité de Joliette.

—Dimanche dernier a eu lieu à la salle de quilles de M. Lord, une partie intéressante entre une équipe de Grand'Mère et quelques amateurs de Joliette. Le résultat a été de 2223 pourGrand'Mère et 2167 pour Joliette. Joliette se promet bien de prendre sa revanche.

Les champions de la dernière semaine sont MM. Towsley avec 265, R. Racette avec 223, J. H. Mercier, avec 215; J. A. Nadeau avec 212 et R. Maryland avec 203.

Bon Langage.

Par l'abbé Blanchard.

Dictionnaire de 350 pages, suivi d'exercices, ayant pour but de corriger les expressions vicieuses de rendre le langage plus précis, d'enrichir le vocabulaire, de faire connaître et de répandre beaucoup d'élégants idiotismes, de combattre l'anglicisme par le gallicisme, etc.

Façon de procéder

Accoter.—S'accoter sur le coude: s'accouder; *s'accotter* sur le dos: s'adosser; son père *l'accote* (le protège, est son garant); son petit frère *l'accote* (lui tient tête, le serre de près, est son émule, va de pair avec lui); *accote* (appuie) la barrière; *accoter* (étançonner) un mur un édifice.

Palette. — Visière (d'un casque) tablette (de chocolat) rotule (du genou); fèves en cosses, et non *en palettes;* pain et non *palette* de savon. On dit aussi: savonnette.

Palotte. — Lourd, gourd, empoté, gauche, maladroit, ayant la grâce d'un éléphant qui piétine des violettes.

Pamphlet. — Sens français: court écrit satirique et malicieux; sens anglais, brochure, brochurette, plaquette quelconque. Ne pas confondre.

C'est le complément de *en garde* et *en Français.* Tout est par ordre alphabétique. On y trouvera des modèles d'annonces bilingues et une grande quantité de termes commerciaux que l'auteur a recueillis en Europe. En classe, les élèves en retireront un merveilleux profit. Le commentaire en est facile et agréable. Aux journalistes et aux traducteurs, il sera d'un grand service. A l'occasion il peut servir de dictionnaire de synonimes. Les termes français de la balle au camp du gouret (*hockey*), de l'automobilisme, du canotage, de l'exercice militaire etc., y sont insérés.

Les canadianismes, archaismes, etc., à conserver, les mots anglais à tolérer sont marqués d'un signe spécial.

On peut se procurer le Dictionnaire de Bon Langage (2ème édition, relié seulement: 45 sous, franco 52 sous; 1ère édition, broché seulement: 30 sous franco 37 sous), ainsi que "En Garde!" (20 sous, franco 25 sous) et "En Français" (25 sous, franco 27 sous) en s'adressant aux libraires ou à l'auteur, l'abbé Etienne Blanchard, Presbytère St-Jacques, 331 rue Ste-Catherine Est, Montréal, P.Q.

Province de Québec,
District de Joliette.
No. 7296.

COUR SUPERIEURE POUR LE BAS CANADA.

Lundi le 27e jour du mois de septembre, mil neuf cent quinze, Présent l'Hon. F. O. Dugas, J. C. S., O. Chevalier et Fils, requérants cession, vs. Delphis Gaudet, failli.

Sur la Requête du dit Requérant à cet effet, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit Failli aura lieu devant un des Juges de cette Cour, dans la Salle d'audience, au Palais de Justice, en la Ville de Joliette, dans le district de Joliette, le neuvième jour du mois d'Octobre prochain, à 11 heures de l'avant-midi, pour là et alors donner leur avis sur la nomination d'un Curateur aux biens du dit failli et sur toutes matières qui leur seront légalement soumises.

Par ordre
DUCHARME et RIVEST,
Protonotaires de
la dite Cour.
31-1

ACCORDEUR DE PIANO.—Pour l'accordage de vos pianos, adressez-vous à Arthur Beauséjour, accordeur diplomé, St-Ambroise de Kildare. Ouvrage garanti. Prix modérés.

LA MAISON RAOUL VENNAT, 642 St-Denis, Montréal, Demande représentants pour la Musique Française, le plus grand assortiment du Canada, Broderies, Ornements d'Eglises, Coton à broder, la célèbre marque française M. F. A. Appointements fixes et grosses commissions: Ecrire, Raoul Vennat, 642 St-Denis, Montréal. 1f

ON DEMANDE une servante, apte pour cuisine et ménage. S'adresser 74 St-Louis. j.n.o.

M. Lord informe ses nombreux clients qu'il a maintenant trois allées à leur disposition, ce qui leur permettra de jouer plus à leur aise sans attendre plus que de raison.

Cette salle de quilles est très bien tenue et devient de plus en plus le rendez-vous de nos sportmen.

Quels seront les députés du Comté de Joliette aux prochaines élections provinciales et fédérales?

Notre concours est suivi très attentivement, les votes nous parviennent d'adresses et de signatures très différentes. Naturellement les conclusions de ce concours seront très relatives. Cependant l'opinion s'éveille déjà autour des personnes en vue, elle se formera plus longuement, risquant moins d'être emportée par les assauts de la cabale qui précède toute élection.

Quels seront les candidats du comté de Joliette aux prochaines élections provinciales et fédérales, conservateurs et libéraux.

Plusieurs noms ont déjà été suggérés, on remarquera que la plupart auraient des chances sérieuses de croiser le fer.

On a mentionné MM. J. M. Tellier, M.P.P., avocat, Ern. Hébert, C. R., avocat, J. A. Guibault, maire de Joliette, J. A. Dubeau, avocat et ex-M.P.P., J. P. O. Guilbault, M. P., J. E. Ladouceur, avocat, J. M. Forest, ex-maire de St-Paul, Dr Masse, St-Thomas, J. Pelletier, de Montréal, autrefois maître de poste à St-Félix.

Dans notre concours, le champ est libre pour tout le monde.

Il suffit de découper et de remplir le bulletin de vote ci-dessous, et nous l'adresser après y avoir inscrit le nom de votre candidat.

Nous publierons toutes les semaines l'état des polls.

"L'ACTION POPULAIRE."

CONCOURS DES DEPUTES

—No 7, 30 Sept. 1915.—

Je vote pour, au provincial, M.....

Je vote pour, au fédéral, M.....

Adressez: LACTION POPULAIRE, Joliette, P. Q.

RESULTAT DES POLLS

AU PROVINCIAL		AU FEDERAL	
M. J. M. Tellier, M. P. P.	13	M. J. E. Ladouceur, avocat	7
M. E. Hébert, avocat	24	ADELARD DUBEAU ex-M.P	29
M. A. Guibault, avocat	15	M. A. Guibault, avocat	20
M. J. E. Ladouceur, avocat	13	M. J. Denis, avocat	13
Dr Masse, St-Thomas	4	Dr Masse, St-Thomas	2
JEAN MARIE FOREST	14	Ludger Champagne, St-Zénon	1

PROPRIETES ET LOTS VACANTS A VENDRE où à échanger à St-Gabriel de Brandon pour propriétés de ville. Chances exceptionnelles pour transaction immédiate. Propriété de $5,000.00 à sacrifier pour raisons personnelles. Argents à prêter. S'adresser à J. A. Gadoury, N. P., St-Gabriel de Brandon. 27-16

A ECHANGER un terrain à Montréal, prêt à bâtir, d'une valeur de $4,800, dans un quartier où il n'y a pas eu assez de logements cette année, le propriétaire n'ayant pas d'argent pour bâtir échangerait à sacrifice pour une propriété à Joliette. S'adresser à L'Action Populaire. j.n.o

A VENDRE à bon marché, pour cause de santé, une beurrerie située sur le bord du fleuve St-Laurent, à un mille du village de St-Sulpice et voisin de l'école; un bon outillage pour la fabrication du beurre, un beau terrain, un logement et d'autres bâtisses.

Nous vendrons sous peu à des conditions faciles.

S'adresser au bureau de L'Action Populaire où à M. L. E. Bouvier. St-Sulpice, P. Q. 30-2

Si vous voulez passer une agréable soirée, tout en vous reposant des fatigues du jour, allez au théâtre "Gaieté", porte voisine de l'Hôtel Windsor. Les vues sont approuvées par le bureau de censure et sont des plus récentes. Ce théâtre est ouvert tous les soirs à l'exception du dimanche. j.n.o.

—POUR VOS CHAPEAUX, MESDAMES. — Si vous voulez être bien coiffées, avoir un chapeau dernier genre et à des prix modérés, allez visiter le salon de modes de Melle Alice Gravel, No 16 Place Lavaltrie, au deuxième étage du magasin G. C. M. Coutu.

A VENDRE.—Un set de salon, à très bon marché, S'adresser 106 DeLanaudière.

Le bureau de L'Action Populaire est déménagé porte voisine à l'ouest nous sommes obligés de prendre tout l'espace à notre atelier par rapport à l'augmentation des travaux d'impressions que nous avons.

Petites Annonces

20 cts par 25 mots; 1 cent par mots additionnel.

—POUR VOS CHAPEAUX, MESDAMES. — Si vous voulez être bien coiffées, avoir un chapeau dernier genre et à des prix modérés, allez visiter le salon de modes de Melle Alice Gravel, No 16 Place Lavaltrie, au deuxième étage du magasin G. C. M. Coutu.

ON DEMANDE A EMPRUNTER.—De $2,000 à $5,000, première hypothèque, sur une valeur de $14,000. S'ad. à B.P. 160, où au Bureau de L'Action Populaire, Joliette, P. Q.

2 maisons à vendre sur la rue Notre-Dame, Nos 129-131. S'adresser à M. H. Leprohon, Joliette. j.n.o.

L'OUVERTURE DES MODES chez Mme T. Gravel a eu lieu mardi de cette semaine et se continuera pendant quelques jours. Vous êtes cordialement invitées à aller voir ses nouveaux chapeaux d'automne qui sont des plus chics et des plus nouveaux.

"L'Action Populaire donne son attention, particulière aux questions locales et importantes de Joliette. C'est ce qui lui a valu l'augmentation considérable de ses lecteurs.

LA SÉCURITÉ du Canada, Compagnie d'Assurance sur la Vie.

J. O. McCARTHY, ... Président.
J. P. LAPORTE, M. D., . . . Directeur.
A. E. LAFOND, Surintendant pour la Province de Québec.

Durant l'année 1914 la compagnie a fait des progrès considérables, ainsi que l'indique le rapport ci-dessous:

Revenu total en 1914,	$85,540.25
Revenu total en 1913,	41,159.01
Gain en 1914	$44,381.24
Montant total investi et Actif du Grand Livre décembre 31, 1914,	$88,316.86
Montant total investi et Actif du Grand Livre décembre 31, 1913,	63,132.12
Gain en 1914	$25,184.74
Surplus aux Assurés, décembre 31, 1914,	$38,668.12
Surplus aux Assurés, décembre 31, 1913,	18,359.09
Gain en 1914	$20,309.03

Les Polices garanties de La Sécurité du Canada, Compagnie d'Assurance sur la Vie, deviennent très populaires parmi les assurés qui préfèrent et demandent des contrats de police dans lesquels chaque point est une garantie spécifique.

—GERANTS DE DISTRICT— 25-52

ROBITAILLE & FONTAINE

Invitations pour Mariages

UNE JOLIE LETTRE DE FAIRE-PART ne coûte pas très cher, et contribue pour beaucoup à l'éclat d'un mariage. Nous exécutons ces ouvrages avec goût et promptement, à des prix raisonnables. Veuillez nous envoyer vos commandes; nous les rédigerons dans la forme voulue, et nous vous en soumettrons une épreuve. Venez à nos bureaux et nous nous ferons un plaisir de vous montrer des échantillons de toutes sortes.

L'ACTION POPULAIRE

51, ST-VIATEUR, : JOLIETTE

Avis AUX AMATEURS

Kodak! Kodak! Kodak!

Nous venons d'accepter l'agence de la "Eastman Kodak Co.", la plus célèbre et la plus grande maison d'appareils photographiques de l'univers.

Nous invitons les amateurs à venir examiner les différents modèles que nous tenons en stock et à constater par eux-mêmes tout l'agrément que peut leur fournir un Kodak.

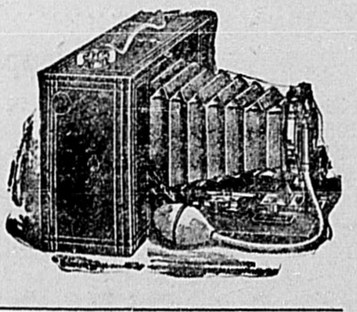

Développement des films d'après les procédés les plus modernes, garantissant une exactitude de détails et une reproduction parfaites.

VOYEZ NOS VITRINES

CONRAD L. RIVEST

PHARMACIEN-CHIMISTE

No. 76 Saint Viateur, Coin Place Sainte Marie, Joliette.

SPÉCIALITÉ; Prescriptions de Messieurs les Médecins. j. n. o.

ETES-VOUS PRESBYTE

LA PRESBYTIE se déclare généralement vers l'âge de 40 ans. Votre accomodation devient insuffisante. Votre vision reste bonne de loin, mais elle devient indistincte de près.

VOUS ne pouvez lire sans fatigue, et vous distinguez nettement qu'en éloignant les objets.

Il vous faut remédier immédiatement à la presbytie et faire cesser la fatigue des yeux, car elle augmentera régulièrement.

Après examen de votre vue, nous vous procurerons les verres pour faire disparaitre cette insuffisance d'accommodation, et vous exempter de ce malaise qui peut vous causer des maux de tête.

Venez nous voir et demandez notre livret spécial qui vous sera donné gratuitement.

EMILE PREVOST

OPTICIEN ET OPTOMETRISTE

RUE SAINT PAUL, JOLIETTE

Patterson & Lavery

AVOCATS-PROCUREURS

SUITE 111, 180 RUE ST-JACQUES

Tél. Bell Main 3960
Cable Wilpon.

W. Patterson, C. R.
Salluste Lavery, B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir: 1, St-Thomas, Longueil.

27-52

TEL. BELL 94. B. DE P. 70

DUPLESSIS & PERRAULT

AGENTS D'ASSURANCES

SUCCESSEURS DE E.-G. FICHE & CIE.

Vie, Accidents, Responsabilité de Patrons.

COURTIERS EN IMMEUBLES

PORTE VOISINE DE LA BANQUE NATIONALE